



# Bulletin Officiel

N°6358 Vendredi 21 Mai 2021

[www.cmf.tn](http://www.cmf.tn)26<sup>ème</sup> année

ISSN 0330 – 7174

## AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDES SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19

2

## AVIS DES SOCIETES

### ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

POULINA GROUP HOLDING -PGH - AGO

3

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS AGO

5

CEREALIS AGO

7

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS -SIMPAR- AGO

8

### PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

POULINA GROUP HOLDING -PGH - AGO

9

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS AGO

12

CEREALIS AGO

14

### EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

EMPRUNT SUBORDONNE BIAT 2021-1

17

## ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

## ANNEXE II

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*mise à jour en date du 03/05/2021*)

## ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS

## ANNEXE IV

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

- SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS

## ANNEXE V

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 31 MARS 2021

- INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV  
- CAP OBLIG SICAV  
- SICAV SECURITY

**COMMUNIQUÉ DU CMF**

**TRAITEMENT COMPTABLE DES MODIFICATIONS DES FINANCEMENTS ACCORDÉS  
SUITE A LA PANDEMIE DE COVID 19**

**Compte tenu des conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.**

Dans ce cadre, et en concertation avec le Conseil National de la Comptabilité, le Conseil du Marché Financier, attire l'attention des institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016), sur la nécessité de prise en compte des implications comptables, des décisions de soutien prises par les autorités publiques en faveur des ménages et des entreprises afin de faire face aux conséquences économiques engendrées par la pandémie de COVID-19.

Il est à rappeler que le comité auxiliaire au Conseil National de la comptabilité, créé par le président dudit conseil, saisi sur la question relative au traitement comptable des modifications des flux de trésorerie contractuels des financements accordés par les institutions financières (banques et établissements financiers régis par la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016) et des institutions de micro finance (IMF sous forme de sociétés anonymes régies par le décret-loi n°2011-117 du 5 novembre 2011 tel que modifié par la loi n°2014-46 du 24 juillet 2014), a émis un avis portant sur le traitement comptable susvisé.

Les institutions financières sus-indiquées sont, de ce fait, appelées à se conformer aux dispositions de l'avis du Conseil National de la Comptabilité n°2020-A du 30 décembre 2020, portant sur le traitement comptable des modifications des financements accordés aux bénéficiaires suite à la pandémie de COVID-19.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**POULINA GROUP HOLDING -PGH -**  
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

Suite à la décision du Conseil d'Administration réuni le 21/04/2021, les actionnaires de la société POULINA GROUP HOLDING sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle aura lieu le **Mercredi 9 Juin 2021 à 10h30.**

Compte tenu des circonstances particulières liées à la situation sanitaire, les actionnaires ont la possibilité de participer à ladite Assemblée à distance ou en présentiel au siège social de la société sis au GP1 KM 12- Ezzahra.

Cette Assemblée va délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers individuels, de la société PGH, au 31/12/2020.
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion, de la société PGH, au titre de l'exercice 2020.
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes relatif aux états financiers individuels, de la société PGH, au 31/12/2020.
- Approbation du rapport de gestion et des états financiers individuels relatifs à l'exercice 2020.
- Examen des états financiers consolidés, du groupe PGH, au 31/12/2020.
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion, du groupe PGH, au titre de l'exercice 2020.
- Lecture du rapport général des commissaires aux comptes afférent aux états financiers consolidés, du groupe PGH, au 31/12/2020.
- Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés, du groupe PGH, relatifs à l'exercice 2020.
- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.
- Affectation du résultat de l'exercice 2020 et distribution des dividendes.
- Fixation des jetons de présence des Administrateurs pour l'exercice 2020.
- Fixation de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2020.
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- Franchissement de seuil.
- Information de l'Assemblée Générale conformément aux articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

\* Pour la participation à distance, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle met à la disposition des actionnaires une plateforme électronique dédiée, et ce, sur le site de la société à l'adresse suivante : [www.poulinagroupholding.com/actionnaires](http://www.poulinagroupholding.com/actionnaires)

Afin de communiquer via cette plateforme électronique, il est indispensable pour les actionnaires de procéder à une inscription à distance en remplissant un formulaire disponible sur le site.

Une fois inscrits, les actionnaires peuvent accéder à la plateforme dédiée pour consulter les documents de l'Assemblée mis à leur disposition, notamment le bulletin spécial de vote.

Les actionnaires sont invités à envoyer le bulletin de vote soit par courrier officiel, soit à le déposer directement au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING (service juridique). Il n'est tenu compte que des votes reçus avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'Assemblée Générale.

Les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'Assemblée, via le lien d'accès qui leur est indiqué dans la plateforme, interagir et poser des questions.

Les actionnaires ont la possibilité, via la plateforme, de poser des questions ou de formuler des observations concernant les documents et les informations mis à leur disposition ou une question en lien avec l'assemblée, au plus tard le 2 Juin 2021.

Hormis les questions ayant une incidence sur le vote toutes les autres questions et remarques transmises à la société POULINA GROUP HOLDING avant la tenue de l'Assemblée, ou posées séance tenante donneront lieu à des réponses aux actionnaires au cours de l'Assemblée en temps réel.

Tout actionnaire désirant donner mandat au Président pour se faire représenter doit déposer ou faire parvenir au plus tard, 5 jours avant la tenue de l'Assemblée, son pouvoir au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING (service juridique).

\* Les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société POULINA GROUP HOLDING et ce durant le délai légal.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs**

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

Les Actionnaires de La société **ATELIER DU MEUBLE intérieurs** sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le vendredi 18 juin 2021 à 15H :00**. Compte tenu des circonstances liées à l'épidémie Covid-19, la réunion sera tenue à distance, en privilégiant les moyens de communication audiovisuelle garantissant la diffusion en direct de la réunion.

L'Assemblée statuera sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et des états financiers individuels pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ;
- 2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020 ;
- 3- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission ;
- 4- Approbation des rapports du conseil d'administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31/12/2020 ;
- 5- Approbation des opérations et des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales
- 6- Quitus aux administrateurs pour la gestion 2020 ;
- 7- Affectation des résultats de l'exercice 2020 ;
- 8- Jetons de présence à octroyer aux administrateurs
- 9- Arrêt de la liste des candidats au poste d'administrateur indépendant au conseil d'administration ;
- 10- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Messieurs les actionnaires sont invités à :

- Consulter l'espace Actionnaires de la société à l'adresse suivante: <https://www.interieurs.com.tn/finance/espace-actionnaire-2/> pour consulter les documents de l'Assemblée mis à leur disposition, le projet des résolutions de PV, et notamment le formulaire spécial de vote et des demandes d'explication et des questions.

- S'inscrire sur l'espace dédié ou par l'envoi d'un mail à l'adresse suivante [Actionnaires@interieurs.com.tn](mailto:Actionnaires@interieurs.com.tn), un mail de confirmation d'inscription sera envoyé avec le lien et le mot de passe à chaque actionnaire après vérification sur le registre des actionnaires.

Messieurs les actionnaires sont invités à envoyer le bulletin de vote soit par courrier officiel, soit à le déposer directement au siège social de la société Atelier du meuble interieurs soit par mail à l'adresse [Actionnaires@interieurs.com.tn](mailto:Actionnaires@interieurs.com.tn) . Il n'est tenu compte que des votes reçus avant l'expiration du jour précédent la réunion de l'Assemblée Générale.

Messieurs les actionnaires peuvent suivre en direct le déroulement de l'Assemblée, via le lien d'accès qui leur est envoyé par mail de confirmation avec le mot de passe suite à l'inscription, interagir et poser des questions.

Messieurs les actionnaires ont la possibilité, par mail, de poser des questions ou de formuler des observations concernant les documents et les informations mis à leur disposition ou une question en lien avec l'assemblée, au plus tard le 12 juin 2021.

Les réponses aux questions et remarques transmises à la société avant la tenue de l'Assemblée, hormis celles ayant une incidence sur le vote, ou posées séance tenante parviendront en temps réel aux actionnaires au cours de l'Assemblée.

Messieurs les actionnaires désirant donner mandat au Président pour se faire représenter peuvent déposer ou faire parvenir au plus tard, 5 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, leur pouvoir au siège social de la société.

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

**SOCIETE : CEREALIS.SA**

**Siège social :** Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1, rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053-Tunis

Mesdames et messieurs les actionnaires,

Au nom du Conseil d'Administration de la société, son président a l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra **le Mercredi 09 Juin 2021 à Onze heure (11h00)** à l'IACE (Institut Arabe des Chefs d'Entreprise) sise à la Rue du Lac TURKANA, les Berges du Lac, 1053, Tunis, a l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréalis relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020.
2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020.
3. Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.
4. Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.
5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 et distribution de dividendes.
6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2020.
7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.
8. Proposition de renouvellement des mandats de certains Administrateurs.
9. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs.
10. Pouvoirs pour formalités.

Conformément aux dispositions des statuts, vous avez la possibilité de consulter les documents nécessaires à votre information qui sont à votre disposition au siège social de la Société. Par ailleurs, nous vous rappelons que vous pouvez vous faire représenter par un autre membre muni d'un pouvoir régulier.

## بلاغ الشركات

### استدعاء للجلسة العامة العادية

#### الشركة العقارية وللمساهمات

المقر الاجتماعي : 1082 نهج مصمودة - ميتوال فيل - تونس 14

إنّ السادة المساهمين في رأس مال الشركة العقارية وللمساهمات مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الجمعة 18 جوان 2021 على الساعة الرابعة مساءً بفضاء "تونس إرينا" الشارع الرئيسي - ضفاف البحيرة 1- تونس، وذلك للتداول في المسائل المدرجة بجدول الأعمال التالي:

1. تلاوة تقارير مجلس الإدارة المتعلقة بنشاط الشركة والقوائم المالية المنفردة، وبنشاط تجمّع الشركة والقوائم المالية المجمّعة، للسنة المالية المختومة بتاريخ 2020/12/31.

2. تلاوة تقارير مراقبي الحسابات المتعلقة بالقوائم المالية المنفردة للشركة وبالقوائم المالية المجمّعة، للسنة المالية المختومة في 2020/12/31، والتقارير الخاص المتعلقة بالإتفاقيات المشار إليها بالفصل 200 وما يليه و475 من مجلة الشركات التجارية.

3. المصادقة على تقارير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية المنفردة والمجمّعة للسنة المالية 2020 وإبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة.

4. تخصيص نتائج السنة المحاسبية 2020.

5. تحديد مبلغ مكافآت الحضور لأعضاء مجلس الإدارة واللجنة الدائمة للتدقيق للسنة المالية 2020.

6. تجديد، عند الاقتضاء، نيابة خمسة أعضاء بمجلس الإدارة.

7. تجديد مهام أحد مراقبي الحسابات.

8. الترخيص لمجلس الإدارة في شراء عدد من الأسهم المكونة لرأس مال الشركة طبقاً للفصل 19 من قانون 1994/117.

9. صلاحية إستكمال إجراءات التسجيل و الإعلان.



**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO**

**POULINA GROUP HOLDING -PGH -**  
Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La société Poulina Group Holding publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 09 Juin 2021.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue régulièrement, le Mercredi 9 juin 2021 à 10h30, au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING, S.A, sis au GP1 KM 12 Ezzahra, sur convocation du Conseil d'Administration publiée dans le délai légal de 21 jours au Bulletin Officiel du R.N.E. et au J.O.R.T. n° ..... du .....

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2020, et entendu la lecture du rapport de gestion de la société POULINA GROUP HOLDING et du rapport général des commissaires aux comptes, y afférents, sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits états financiers individuels de cet exercice ainsi que ledit rapport de gestion et toutes les opérations traduites dans ces rapports et états financiers.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir examiné les états financiers consolidés du groupe POULINA GROUP HOLDING arrêtés au 31 décembre 2020, et entendu la lecture du rapport de gestion dudit groupe et du rapport des commissaires aux comptes, y afférents, sur l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits états financiers consolidés de cet exercice ainsi que ledit rapport de gestion tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes constatant que la société POULINA GROUP HOLDING a réalisé les opérations visées à l'article 200 et suivants, et à l'article 475 du code des sociétés commerciales, approuve lesdites opérations telles qu'elles sont présentées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

**CINQUIEME RESOLUTION**

Sur proposition faite par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice 2020, s'élevant à la somme de 120 439 463,482 DT, comme suit :

<i>RUBRIQUES</i>	<i>MONTANTS EN DT</i>
Résultat de l'exercice 2020	120 439 463,482
Résultat reporté	917,279
<b>Total des résultats reportés avant affectation</b>	<b>120 440 380,761</b>
<b>Total des résultats distribuables</b>	<b>120 440 380,761</b>
Dividendes	<b>(46 800 936,000)</b>
Dividendes soumis à la retenue à la source	(46 800 936,000)
Réserves Statutaires	(73 639 000,000)
<b>Report à nouveau</b>	<b>444,761</b>

Le dividende est fixé à 0,260 DT par action. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du .....

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration un montant global de quatre-vingt-sept mille cinq cent (87 500) Dinars à titre de jetons de présence pour l'exercice 2020. Ce montant sera réparti équitablement entre les membres du Conseil d'Administration après déduction de la retenue à la source.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Comité Permanent d'Audit un montant global de vingt cinq mille (25 000) Dinars en rémunération de l'exercice 2020. Ce montant sera réparti à raison de dix mille (10 000) Dinars pour le Président du Comité et cinq mille (5 000) Dinars pour chaque membre du Comité. Lesdits montants sont soumis à la retenue à la source.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**NEUVIEME RESOLUTION**

Conformément à la réglementation en vigueur, l'Assemblée Générale Ordinaire informe les actionnaires qu'elle n'a pas reçu de déclarations de franchissement de seuil au courant de l'exercice 2020.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales, concernant les fonctions occupées par les Administrateurs, le Président du Conseil, le Directeur Général et le Directeur Général Opérationnel dans d'autres sociétés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

**ONZIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire délègue au porteur le pouvoir d'accomplir toutes les formalités d'enregistrements et de publications requises par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....

---

2021- AS -0659

<b>AVIS DES SOCIÉTÉS</b>
--------------------------

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO****SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs**

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

Projet de résolutions de la Société Atelier du Meuble intérieurs à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 18 juin 2021.

**Première résolution :**

L'Assemblée générale ordinaire, après avoir entendu les rapports du conseil d'administration sur la gestion de la société et ses filiales, et les rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés, approuve les rapports du conseil d'administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du conseil d'administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2020.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

**Deuxième résolution :**

L'Assemblée générale ordinaire, donne acte au conseil d'administration et au commissaire aux comptes de ce que lui a rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

**Troisième résolution :**

L'Assemblée générale ordinaire approuve la proposition du conseil d'administration, de répartir le bénéfice net de l'exercice 2020 qui s'élève à 1 087 616 TND comme suit :

Résultat de l'exercice	1 087 616
Résultats reportés 2019	2 362 301
Résultat à affecter	3 449 917
Affectation de la réserve légale	92 694
Résultat disponible	3 357 223
Dividendes à distribuer	1 112 327
Résultats reportés 2020	2 244 896

En conséquence, le dividende par action correspond à 0,200 DT brut.  
La date de mise en paiement est fixée au 30/07/2021.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

**Quatrième résolution :**

L'Assemblée décide d'allouer la somme de 2000 Dinars brute pour chaque membre du Conseil d'Administration en tant que jetons de présence.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

**Cinquième résolution :**

Le Président de l'assemblée informe les actionnaires que la loi numéro 2019-47 du 29 mai 2019, relative à l'amélioration du climat de l'investissement a imposé, pour les sociétés anonymes cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, la nomination de deux administrateurs indépendants.

Ainsi et conformément à la Décision Générale du Conseil du Marché financier relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance, qui devra se faire par un appel à candidatures, le Conseil d'Administration a lancé un appel à candidature pour l'élection de deux (2) administrateurs indépendants.

L'assemblée générale des actionnaires prend acte de la liste des candidats admis à concourir et arrêtée par le conseil d'administration, des procédures appliquées pour leur sélection ainsi que l'avis du Conseil du Marché Financier, en approuve lesdites procédures et décide de désigner :

- Mr .....
- Mr.....

entant qu'administrateurs indépendants au conseil d'administration de la Société.

Les administrateurs ainsi nommés exerceront leur fonction jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2022.

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

**Cinquième résolution :**

L'assemblée générale ordinaire conféré tous pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi

**Cette résolution mise aux voix est adoptée à .....**

**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**PROJET DE RESOLUTIONS AGO**

**SOCIETE : CEREALIS.SA**

**Siège social :** Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1, rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053  
Tunis

La société CEREALIS publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 09 Juin 2021.

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration de la Société ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréales relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à \_\_\_\_\_ des Actionnaires présents ou représentés.*

**DEUXIEME RESOLUTION**

Monsieur le Président, donne la parole au Commissaire aux Comptes de la Société pour la lecture et la présentation du rapport général et spécial afférents aux états financiers individuels et Consolidés de la Société relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2020.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte dudit rapport.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à \_\_\_\_\_ des Actionnaires présents ou représentés.*

**TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes afférents aux états financiers individuels de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve lesdits états financiers se soldant par un bilan de vingt-cinq millions neuf cent cinquante et un mille deux cent soixante trois Dinars Tunisiens (25.951.263 TND) et faisant ressortir un résultat net de deux millions six cent quatre vingt deux mille trois cent sept Dinars Tunisiens (2.682.307 TND).

*Cette résolution, mise aux voix est adoptée, à \_\_\_\_\_ des Actionnaires présents ou représentés.*

**QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du commissaire aux comptes afférents aux états financiers consolidés du groupe Céréalis au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve les dits états financiers se soldant par un bilan de trente et un million quatre vingt dix neuf mille cinq cent quatre vingt dix sept Dinars Tunisiens (31.099.597 TND) et faisant ressortir un résultat net de trois millions cinq cent vingt six mille et huit cent vingt six Dinars Tunisiens (3.526.826 TND).

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à \_\_\_\_\_ des Actionnaires présents ou représentés.*

**CINQUIEME RESOLUTION**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020, comme suit :

- Résultats de l'exercice 2020 :	2.682.307 TND.
- Résultats reportés antérieurs :	6.195.164 TND.
- Sous Total	8.877.471 TND.
- Réserve Légale 5% (10% du capital atteint) :	-
- Dividendes à distribuer	831.111,130 TND
- Résultat reportés	8.046.359,870TND

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finance pour la gestion de l'année 2014 et de l'article 47 la loi de finances pour la gestion de l'année 2018, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que la prime d'émission, qui s'élevait à son origine, à cinq million cent onze mille cent douze Dinars Tunisiens (5.111.112 TND) et dont le reliquat est de deux millions trente et un mille cent douze Dinars Tunisiens (2.031.112 TND) est exonéré de l'impôt en cas de distribution.

Après discussion, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de cent soixante-dix millimes (0.170 TND) par action correspondant à la somme globale de huit cent trente et un mille cent onze Dinars Tunisiens et cent trente millimes (831.111,130 TND) à prélever de la prime d'émission.

La mise en paiement des dividendes est fixée pour la date du \_\_ Juin \_\_.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à \_\_\_\_\_ des Actionnaires présents ou représentés.*

**SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve conformément aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, les conventions réglées dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à \_\_\_\_\_ des Actionnaires présents ou représentés.*

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à \_\_\_\_\_ des Actionnaires présents ou représentés.*

**HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler pour une durée de trois (3) ans prenant fin avec la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers clos le 31 décembre 2022 le mandat des Administrateurs suivants :

- Mr Abdelbasset Ben Moussa (représentant de Ekuity Capital)
- Mr Hammadi Mokdadi (représentant des petits porteurs).

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à \_\_\_\_\_ des Actionnaires présents ou représentés.*

**NEUVIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de sept mille Dinars Tunisiens (7.000 TND) net par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2020.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à \_\_\_\_\_ des Actionnaires présents ou représentés.*

**DIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à \_\_\_\_\_ des Actionnaires présents ou représentés.*

\_\_\_\_\_  
2021- AS -0661



**AVIS DES SOCIÉTÉS**

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné  
sans recours à l'Appel Public à l'Épargne**



**BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE**

**BIAT**

**SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 178.500.000 DINARS  
SIEGE SOCIAL : 70-72, AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS**

**Emission d'un Emprunt Obligataire Subordonné  
« Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » de 90 000 000 DT susceptible d'être porté à  
120 000 000 DT  
sans recours à l'Appel Public à l'Épargne**

**Décisions à l'origine de l'émission :**

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, il est à signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23 avril 2021 a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 10 mars 2021, a décidé d'émettre au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2021, un emprunt obligataire subordonné, sans recours à l'appel public à l'épargne, d'un montant de **90 MD** susceptible d'être porté à un maximum de **120 MD**.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant à son tour de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « **Emprunt Subordonné BIAT 2021-1** » de **90 MD susceptible d'être porté à un montant maximum de 120 MD**, auprès de souscripteurs identifiés et ce, selon les conditions suivantes :

**Pour les montants strictement inférieurs à 5 Millions de dinars :**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	TMM+2,25% et / ou 8,60%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
B	5 ans	TMM+2,50% et / ou 8,85%	In Fine

**Pour les montants supérieurs ou égaux à 5 Millions de dinars :**

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
C	5 ans	TMM+2,50% et / ou 9,10%	Annuel constant par 1/5ème à partir de la 1ère année
D	5 ans	TMM+2,75% et / ou 9,35%	In Fine

#### RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

- **Montant :** Le montant total du présent emprunt est fixé à **90 MD susceptible d'être porté à un maximum de 120 MD**, divisés en 900 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal, susceptibles d'être portées à un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

- **Période de souscription et de versement :** Les souscriptions et les versements à cet emprunt subordonné seront reçus à partir du **24/05/2021** auprès des guichets de la BIAT, et clôturés au plus tard le **23/07/2021**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (120 000 000 de dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 1 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 120 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/07/2021**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **24/08/2021** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier dès la clôture des souscriptions.

- **But de l'émission :** L'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 » permettra à la BIAT de renforcer ses fonds propres et d'améliorer ainsi ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment aux nouvelles exigences de la circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2016-03 du 29 juillet 2016.

En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

## CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **La législation sous laquelle les titres sont créés :** Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

- **Dénomination de l'emprunt :** « Emprunt Subordonné BIAT 2021-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations subordonnées souscrites délivrée par la BIAT.
- **Prix de souscription et d'émission :** Les obligations subordonnées seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation subordonnée, payable intégralement à la souscription.
- **Date de jouissance en intérêts :** Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **23/07/2021**, seront décomptés et payés à cette dernière date.  
  
Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises est fixée au **23/07/2021**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt et ce, même en cas de prorogation de cette date.
- **Date de règlement :** Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.
- **Taux d'intérêt :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,25% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **225 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,6 % l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B, exclusivement réservée aux montants strictement inférieurs à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans In Fine :**

✓ **Taux variable:**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **8,85% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie C, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,5% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **250 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,10% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie D, exclusivement réservée aux montants strictement supérieurs ou égaux à 5 millions de dinars, d'une durée de 5 ans in Fine :**

✓ **Taux variable :**

- Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + **2,75% brut l'an**, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de **275 points de base**. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

✓ **Taux fixe :**

- Taux annuel brut de **9,35% l'an** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

➤ **Amortissement-remboursement :**

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories A et C sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation subordonnée, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories B et D feront l'objet d'un seul amortissement **in fine**.

L'emprunt sera amorti en totalité le **23/07/2026** pour toutes les catégories.

- **Prix de remboursement :** Le prix de remboursement est de **100 dinars** par obligation subordonnée.

➤ **Païement :**

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **23 Juillet** de chaque année.

Pour les catégories A et C, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **23/07/2022**.

Pour les catégories B et D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **23/07/2022** et le remboursement total en capital aura lieu le **23/07/2026**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

➤ **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe)**

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **8,6% l'an** pour la catégorie A, de **8,85% l'an** pour la catégorie B, de **9,10% l'an** pour la catégorie C et de **9,35% l'an** pour la catégorie D et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'au remboursement final.

➤ **Marge actuarielle :(souscription à taux variable)**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois d'avril 2021 à titre indicatif, qui est égale à 6,448% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,698% pour la catégorie A, de 8,948% pour les catégories B et C, 9,198% pour la catégorie D.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,25%** pour la catégorie **A**, **2,50%** pour les catégories **B** et **C**, **2,75%** pour la catégorie **D**, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

➤ **Durée totale et durée de vie moyenne de l'emprunt :**

• **Durée totale :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de **5 ans** pour les catégories A, B, C et D.

• **Durée de vie moyenne :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de vie moyenne de **3 ans** pour les catégories A et C, de **5 ans** pour les catégories B, et D.

• **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

Les obligations subordonnées du présent emprunt subordonné sont émises pour une durée de :

- ✓ **5 ans** pour les catégories B et D ;
- ✓ **2,701 ans** pour la catégorie A ;
- ✓ **2,687 ans** pour la catégorie C.

➤ **Mode de placement :** Il s'agit d'un **placement privé**. **L'émission de cet emprunt subordonné se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. **Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.**

➤ **Cessibilité des obligations subordonnées :** Les obligations subordonnées émises dans le cadre de cet emprunt obligataire subordonné sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations subordonnées au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations subordonnées sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

➤ **Rang de créance et maintien de l'emprunt à son rang :**

• **Rang de créance :**

En cas de liquidation de la BIAT, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations subordonnées prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

- **Garantie:** Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
- **Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :**  
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations subordonnées détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt «Emprunt Subordonné BIAT 2021-1» seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing.  
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations subordonnées y afférente.
- **Fiscalité des titres :** Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- **Tribunal compétent en cas de litige :** Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.
- **Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées :** Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.
- **Facteurs de risque spécifiques liés aux obligations subordonnées :**  
Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière et de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre:**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis, ou contractés, ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination) telle que définie dans le paragraphe «rang de créance» ci-dessus.

- **Qualité de crédit de l'émetteur :**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur.

Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :**



Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

2021- AS -0662

**BULLETIN OFFICIEL  
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

Immeuble CMF – Centre Urbain Nord  
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003  
Tél : (216) 71 947 062  
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant  
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

www.cmf.tn  
email : cmf@cmf.tn  
Le Président du CMF  
**M. Salah ESSAYEL**



Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL		
<b>OPCVM DE CAPITALISATION</b>							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	198,834	202,792	202,820		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/04/07	135,663	138,432	138,453		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	113,878	115,802	115,816		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	121,243	123,969	123,990		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	118,816	121,193	121,211		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	116,618	119,675	119,695		
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	114,359	116,347	116,361		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	46,744	47,353	47,358		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	33,122	33,781	33,786		
10 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	112,226	114,477	114,494		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
11 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	17,534	17,865	17,868		
12 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	126,004	127,753	127,765		
13 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,178	1,185	1,185		
14 FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	118,928	121,513	121,528		
15 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	11,622	11,826	11,827		
16 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	166,484	169,966	169,993		
17 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	11,578	11,780	11,782		
18 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (1)	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,477	96,780	96,795		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
19 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,846	1,890	1,891		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
20 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	63,361	64,330	64,337		
21 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	25/04/94	132,558	135,591	135,638		
22 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	11/11/01	105,737	107,312	107,359		
23 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	105,648	107,698	107,713		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
24 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	135,529	141,826	141,943		
25 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	519,152	538,634	538,997		
26 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	135,683	139,452	139,636		
27 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
28 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE **	MAXULA BOURSE	15/10/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
29 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	168,397	172,007	172,753		
30 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,444	94,985	95,226		
31 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	125,190	127,288	127,421		
32 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	160,682	172,315	172,378		
33 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	143,868	152,511	152,836		
34 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	22,000	23,051	23,098		
35 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	91,681	90,842	90,901		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
36 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2147,555	2215,958	2221,166		
37 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	125,405	128,251	129,837		
38 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	211,191	220,874	221,769		
39 AIRLINES FCP VALEURS CEA***	TUNISIE VALEURS	16/03/09	17,599	en dissolution	en dissolution		
40 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,820	2,989	2,989		
41 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,535	2,677	2,679		
42 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	67,913	66,752	67,205		
43 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,226	1,282	1,285		
44 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,276	1,293	1,294		
45 FCP HAYETT PLENTUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,203	1,236	1,248		
46 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,178	1,211	1,225		
47 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	112,701	115,026	115,176		
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP ****	CGF	25/02/08	133,188	en dissolution	en dissolution		
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1142,671	1196,446	1203,070		
50 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	13,496	13,584		
51 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	06/11/17	9,852	10,244	10,310		
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>							
52 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	86,094	91,547	91,728		
<b>OPCVM DE DISTRIBUTION</b>							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2020	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,386	106,718	106,731
54 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	100,933	102,592	102,604
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	107,696	109,709	109,722
56 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,918	107,019	107,039

57	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	29/05/20	6,557	107,234	109,972	109,987
58	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	109,726	111,881	111,896
59	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,230	108,322	103,065
60	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	03/02/97	18/05/21	4,821	103,279	100,353	100,367
61	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	102,962	104,239	104,249
62	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,119	103,543	103,557
63	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,306	105,250	105,266
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,929	107,651	107,661
65	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,856	106,389	106,400
66	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	26/03/21	4,941	105,040	102,059	102,073
67	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	104,509	106,038	106,051
68	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,296	106,231	106,246
69	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,815	108,423	108,435
70	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,496	106,661	106,694
71	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,153	105,966	105,976
72	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	107,259	109,003	109,015
73	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,224	100,728	100,739
<b>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</b>								
74	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	108,188	106,423	106,436
75	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	105,789	108,158	103,061
76	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	107,316	109,467	109,483
<b>FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE</b>								
77	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,811	115,158	107,545
<b>SICAV MIXTES</b>								
78	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	63,589	64,984	65,127
79	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	91,816	93,764	93,395
80	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,328	17,755	17,790
81	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	26/03/21	5,216	279,682	295,832	296,736
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2222,734	2265,677	2266,711
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	75,191	70,704	70,889
84	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	56,836	56,568	56,633
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	108,247	106,167	106,309
<b>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</b>								
86	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,629	12,000	12,017
87	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,786	14,805	14,921
88	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,165	16,039	16,059
89	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	13,508	13,947	13,965
90	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	149,845	148,555	149,077
91	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,234	9,593	9,712
92	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	9,059	101,289	101,659
93	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	77,258	77,614	78,060
94	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	76,966	78,089	78,432
95	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	99,851	102,182	102,085
96	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	89,949	94,726	94,866
97	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,141	10,301	10,335
98	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	04/02/21	1,451	96,667	100,757	100,782
99	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	15/01/07	21/04/20	3,510	140,968	149,462	149,390
<b>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</b>								
100	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	98,185	104,526	107,041
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	115,856	118,630	118,370
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	116,654	120,407	122,240
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	189,900	196,881	197,500
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	174,320	180,675	181,173
105	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	166,989	170,767	171,415
106	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,320	23,443	23,543
107	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	140,701	134,249	135,641
108	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	153,933	156,173	156,509
109	TUNISIAN EQUITY FUND *	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346			
110	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5414,197	5423,024	5480,755
111	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5461,164	5584,759	5619,269
112	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	85,641	89,186	91,605
113	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	4570,396	4616,877	4693,720
114	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	22/04/21	0,227	10,224	10,255	10,315
115	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,461	168,959	169,884
116	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (2)	16/05/16	20/04/20	293,487	10549,752	10941,383	11014,985
<b>FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE</b>								
117	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	137,347	129,137	129,323

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société -UIB ASSURANCES- et l'ouverture au public des fonds « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA », « FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II » et « FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES  
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE \***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE  
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 <sup>ème</sup> étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
41. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
45. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
46. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
47. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
51. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
52. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
53. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
54. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 <sup>ème</sup> étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
55. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
56. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
57. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
58. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
59. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
60. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
61. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
64. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
67. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

68. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
69. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
70. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
71. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
75. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
78. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
79. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

## II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia ( EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 <sup>ème</sup> étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200

25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 <sup>ème</sup> étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-		73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
46. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
47. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 <sup>er</sup> étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
93.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
94. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
95. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
96. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 <sup>er</sup> étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
97.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
98 Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 <sup>er</sup> étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

## III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

## LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA (1)	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP (2)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis



## DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
39	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
42	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
43	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
47	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE (4)	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
51	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE (5)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

58	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
64	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
70	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
77	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
82	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
83	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
84	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
85	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

## DERNIERE MISE A JOUR : 03/05/2021

86	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
87	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
88	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
90	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
92	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
93	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
96	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
98	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
99	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
100	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
101	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT(3)	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
103	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
105	TUNISIAN EQUITY FUND (6)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
106	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
107	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
108	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
110	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
111	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
112	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
113	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis

115	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
116	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

- (1) FCP en dissolution anticipée suite au rachat de la totalité des parts
- (2) FCP en dissolution en application de l'article 15 du code des OPC
- (3) Initialement dénommée BIAT ASSET MANAGEMENT
- (4) FCP en liquidation anticipée
- (5) Initialement dénommé FCP SMART EQUILIBRE
- (6) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

## LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

## LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

## LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 <sup>ème</sup> étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 <sup>ème</sup> étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 <sup>ème</sup> étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis

35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB Growth Fund	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR Tunisian Development Fund IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR Tunisian Development Fund IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 <sup>ème</sup> étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

## LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

\* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

#### **SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs**

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 18 juin 2021. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Karim DEROUCHE (FINOR).

**BILAN**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**  
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>ACTIFS</b>			
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		237 391	237 882
Moins : amortissements		(215 280)	(194 928)
	4	<u>22 111</u>	<u>42 954</u>
Immobilisations corporelles		10 456 376	10 254 970
Moins : amortissements		(4 086 117)	(3 577 645)
	4	<u>6 370 259</u>	<u>6 677 325</u>
Immobilisations financières	5	1 638 342	1 523 236
Total des actifs immobilisés		<u>8 030 712</u>	<u>8 243 515</u>
Autres actifs non courants		-	-
<b>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</b>		<u>8 030 712</u>	<u>8 243 515</u>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks		3 220 945	3 841 282
Moins : provisions		-	-
	6	<u>3 220 945</u>	<u>3 841 282</u>
Clients et comptes rattachés		6 754 817	8 444 325
Moins : provisions		(227 839)	(255 899)
	7	<u>6 526 978</u>	<u>8 188 426</u>
Autres actifs courants	8	1 234 336	1 004 986
Placements et autres actifs financiers		1 536	-
Liquidités et équivalents de liquidités	9	1 502 600	590 177
<b>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</b>		<u>12 486 395</u>	<u>13 624 871</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<u>20 517 107</u>	<u>21 868 386</u>



**BILAN**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**  
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31 décembre</u>	
		<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital social		5 561 635	4 634 696
Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
Réserves		1 270 289	1 267 682
Actions propres		(67 144)	(66 106)
Résultats reportés		2 362 301	1 321 371
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<u>10 580 121</u>	<u>8 610 683</u>
Résultat net de l'exercice		1 087 616	2 663 073
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</b>	10	<u>11 667 737</u>	<u>11 273 756</u>
<b>PASSIFS</b>			
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts et dettes assimilées	11	1 355 271	1 875 909
Provisions pour risques et charges		286 028	253 777
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>		<u>1 641 299</u>	<u>2 129 686</u>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	4 447 303	5 779 074
Autres passifs courants	13	2 169 191	1 715 787
Concours bancaires et autres passifs financiers	14	591 577	970 083
<b>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</b>		<u>7 208 071</u>	<u>8 464 944</u>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<u>8 849 370</u>	<u>10 594 630</u>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>		<u>20 517 107</u>	<u>21 868 386</u>

**ETAT DE RESULTAT**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**  
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	15	15 688 432	22 026 324
Autres produits d'exploitation	16	69 231	153 605
Production immobilisée		4 639	603
<b><u>Total des produits d'exploitation</u></b>		<b><u>15 762 302</u></b>	<b><u>22 180 532</u></b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks des produits finis et des encours	6	(83 480)	76 356
Achats consommés	17	9 369 175	13 173 514
Charges de personnel	18	2 436 129	2 656 511
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	610 526	1 121 900
Autres charges d'exploitation	20	1 927 869	2 354 184
<b><u>Total des charges d'exploitation</u></b>		<b><u>14 260 219</u></b>	<b><u>19 382 465</u></b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b><u>1 502 083</u></b>	<b><u>2 798 067</u></b>
Charges financières nettes	21	(283 230)	(344 399)
Produits des placements	22	37 139	745 988
Autres gains ordinaires	23	76 601	84 761
Autres pertes ordinaires	24	(17 965)	(132 487)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</b>		<b><u>1 314 628</u></b>	<b><u>3 151 930</u></b>
Impôt sur les sociétés	25	(212 646)	(457 150)
Contribution sociale de solidarité	25	(14 366)	(31 707)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b><u>1 087 616</u></b>	<b><u>2 663 073</u></b>
<b>Résultat par action</b>	10	<b>0,224</b>	<b>0,575</b>

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 (exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Encaissements reçus des clients	26	21 028 627	24 841 010
Sommes versées aux fournisseurs et à l'Etat	27	(14 588 885)	(19 119 013)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	28	(2 982 085)	(3 100 036)
Intérêts payés	29	(288 965)	(344 138)
Impôts sur les bénéfices payés	30	(374 122)	(441 931)
Décaissements au titre des activités de placements	32	(1 494)	60 417
<b><u>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</u></b>		<b><u>2 793 076</u></b>	<b><u>1 896 309</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Intérêts et dividendes reçus	31	37 097	745 988
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	33	(320 416)	(271 395)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	34	83 863	76 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	5	(50 000)	(384 020)
<b><u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</u></b>		<b><u>(249 456)</u></b>	<b><u>166 573</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Dividendes et autres distributions	35	(692 597)	(1 390 311)
Décaissements suite au rachat d'actions propres	10	(1 038)	(63 180)
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	11	(537 562)	(569 768)
Remboursements des crédits à court terme	14	(400 000)	-
<b><u>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</u></b>		<b><u>(1 631 197)</u></b>	<b><u>(2 023 259)</u></b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b><u>912 423</u></b>	<b><u>39 623</u></b>
Trésorerie au début de l'exercice	36	590 177	550 554
Trésorerie à la fin de l'exercice	36	1 502 600	590 177

## SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2020	2019		2020	2019		2020	2019
Produits d'exploitation	15 757 663	22 179 929	Coût des matières consommées	9 369 175	13 173 514			
Production immobilisée	4 639	603	Déstockage de production	-	76 356			
Production stockée	83 480	-						
<u>Production</u>	15 845 782	22 180 532	<u>Achats consommés</u>	9 369 175	13 249 870	<u>Marge sur coût matières</u>	6 476 607	8 930 662
Marge sur coût matières	6 476 607	8 930 662	Autres charges externes	1 811 791	2 234 544			
<u>Sous total</u>	6 476 607	8 930 662	<u>Sous total</u>	1 811 791	2 234 544	<u>Valeur ajoutée brute</u>	4 664 816	6 696 118
Valeur ajoutée brute	4 664 816	6 696 118	Impôts et taxes	116 078	119 640			
			Charges de personnel	2 436 129	2 656 511			
<u>Sous total</u>	4 664 816	6 696 118	<u>Sous total</u>	2 552 207	2 776 151	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	2 112 609	3 919 967
Excédent brut d'exploitation	2 112 609	3 919 967	Charges financières nettes	283 230	344 399			
Produits des placements	37 139	745 988	Dotations aux amortissements et aux provisions	610 526	1 121 900			
Autres gains ordinaires	76 601	84 761	Autres pertes ordinaires	17 965	132 487			
			Impôt sur les sociétés	212 646	457 150			
			Contribution sociale de solidarité	14 366	31 707			
<u>Sous total</u>	2 226 349	4 750 716	<u>Sous total</u>	1 138 733	2 087 643	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	1 087 616	2 663 073
						<u>Résultat net de l'exercice</u>	1 087 616	2 663 073

## **I- LES NOTES DE PRESENTATION**

### **Note 1 : Présentation de la société**

La Société Atelier du Meuble - Intérieurs « SAM » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 3 Octobre 1988 sous la forme de société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

Son capital social s'élève au 31 décembre 2020 à 5.561.635 dinars divisé en 5.561.635 actions d'une valeur nominale d' un dinar chacune.

La société est la mère de trois filiales :

- Société Mobilier Contemporain « SMC », société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989 et détenue à concurrence de 99,95% par la société SAM ;
- La société Bureau Plus est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008 et détenue à concurrence de 99,99% par la société SAM ;
- La société TALOS est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017 et détenue à concurrence de 66,22% par la société SAM.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015 et détenue à concurrence de 35,36% par la société SAM. Elle n'est pas considérée en tant que filiale. La Société Atelier du Meuble ne dispose pas d'un pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société, en vertu des statuts ou d'un contrat.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

## **REFERENTIEL COMPTABLE**

### **Note 2 : Déclaration de conformité**

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de la période ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

### **Note 3 : Principes comptables appliqués**

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

#### **3.1 Unité monétaire**

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

### 3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	15%
- Agencements, aménagements et installations	15%
- Matériel de transport	20%
- Matériel de transport acquis en leasing	33%
- Mobilier et matériel de bureau	20%
- Matériel informatique	33%

### 3.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

### 3.4 Stocks

La société procède à la comptabilisation de son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique; le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

### 3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

### 3.6 Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, le solde des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice.

### 3.7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

### 3.8 Revenus

Les revenus de la société SAM proviennent des ventes de meubles et autres articles accessoires.

Les revenus sont pris en compte lors de la livraison.

## II - LES NOTES AU BILAN

### Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 31 décembre 2020, un montant net de D : 6.392.370 contre D : 6.720.279 au 31 décembre 2019, et s'analysent comme suit :

	<u>Valeur</u> <u>Brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur</u> <u>Nette 2020</u>	<u>Valeur</u> <u>Nette 2019</u>
- Immobilisations incorporelles	237 391	215 280	22 111	42 954
- Immobilisations corporelles	10 456 376	4 086 117	6 370 259	6 677 325
<u>Total</u>	<u>10 693 767</u>	<u>4 301 397</u>	<u>6 392 370</u>	<u>6 720 279</u>

Les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent dans le tableau ci-après :

**TABEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**  
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements				Valeurs nettes
		Début de la période	Additions	Reclassement	Cessions/ Régularisations	Fin de la période	Début de la période	Dotations de l'exercice	Cessions/ Régularisation	Fin de la période	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>237 882</b>	<b>6 022</b>	-	<b>(6 513)</b>	<b>237 391</b>	<b>194 928</b>	<b>20 352</b>	-	<b>215 280</b>	<b>22 111</b>
Logiciels	33%	222 573	6 022	-	-	228 595	186 132	20 352	-	206 484	22 111
Concessions	33%	8 796	-	-	-	8 796	8 796	-	-	8 796	-
Immobilisations incorporelles en cours		6 513	-	-	(6 513)	-	-	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>10 254 970</b>	<b>324 093</b>	-	<b>(122 687)</b>	<b>10 456 376</b>	<b>3 577 645</b>	<b>627 946</b>	<b>(119 474)</b>	<b>4 086 117</b>	<b>6 370 259</b>
Terrain		4 204 851	-	-	-	4 204 851	-	-	-	-	4 204 851
Constructions	5%	1 626 163	-	-	-	1 626 163	725 091	61 308	-	786 399	839 764
Agencements et aménagements	15%	1 371 625	149 817	35 281	-	1 556 723	745 152	151 529	-	896 681	660 042
Equipements industriels	15%	322 394	-	-	(1 000)	321 394	269 860	12 944	(1 000)	281 804	39 590
Installations techniques	15%	13 867	-	-	-	13 867	13 499	131	-	13 630	237
Installations générales	15%	191 349	-	-	-	191 349	174 651	5 049	-	179 700	11 649
AAI généraux	15%	133 343	13 794	-	-	147 137	82 926	13 144	-	96 070	51 067
Outils industriels	15%	57 855	7 332	-	-	65 187	39 607	6 622	-	46 229	18 958
Matériel de transport	20%	612 555	-	-	(120 887)	491 668	561 173	22 863	(117 674)	466 362	25 306
Mobilier, matériel de bureau	20%	158 699	81 769	-	(800)	239 668	117 424	25 026	(800)	141 650	98 018
Matériel informatique	33%	250 597	22 280	-	-	272 877	212 020	22 846	-	234 866	38 011
Matériel de transport à statut juridique particulier	33%	1 248 911	44 153	-	-	1 293 064	636 242	306 484	-	942 726	350 338
Immobilisations corporelles en cours		62 761	4 948	(35 281)	-	32 428	-	-	-	-	32 428
<b>TOTAUX</b>		<b>10 492 852</b>	<b>330 115</b>	-	<b>(129 200)</b>	<b>10 693 767</b>	<b>3 772 573</b>	<b>648 298</b>	<b>(119 474)</b>	<b>4 301 397</b>	<b>6 392 370</b>



## Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2020 à D : 1.638.342 contre D : 1.523.236 au 31 décembre 2019, et s'analysent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Titres de participation	(A)	2 138 150	2 088 150
- Prêts au personnel		68 874	54 857
- Dépôts et cautionnements		1 412	1 412
<u>Total brut</u>		<u>2 208 436</u>	<u>2 144 419</u>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation		(551 376)	(612 089)
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel		(18 718)	(9 094)
<u>Total net</u>		<u>1 638 342</u>	<u>1 523 236</u>

(A) Les titres de participation représentent le coût d'acquisition ou de souscription des participations dans les sociétés filiales. Ils s'analysent comme suit :

<u>Société</u>	<u>Nombre de</u> <u>parts</u>	<u>Coût</u> <u>d'acquisition/sous</u> <u>cription</u>	<u>Montant total de</u> <u>la participation</u>	<u>% de</u> <u>détention</u>
- Société Bureau Plus	12 599	100	1 259 900	99,99%
- Société le Mobilier Contemporain	1 999	100	199 900	99,95%
- Société Intérieurs Côte d'Ivoire	7 739	49	380 350	35,36%
- Société TALOS	2 980	100	298 000	66,22%
<u>Total</u>			<u>2 138 150</u>	

Les mouvements intervenus sur le portefeuille "Titres de participation" s'analysent comme suit :

<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	2 088 150
- Souscription à l'augmentation de capital de la société TALOS	50 000
<b>Solde au 31 décembre 2020</b>	<u>2 138 150</u>

## **Note 6 : Stocks**

Les valeurs d'exploitation totalisent au 31 décembre 2020 un montant de D : 3.220.945, contre D : 3.841.282 à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent par nature comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Matières premières	197 468	169 325
- Matières consommables	38 177	61 592
- Emballages	9 021	6 832
- Produits intermédiaires	2 108 268	2 411 496
- Marchandises	29 395	38 207
- Stocks en transit	367 259	765 953
<i>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</i>	<u>2 749 588</u>	<u>3 453 405</u>
- Produits finis	471 357	387 877
<i>Total des stocks de produits finis et des encours</i>	<u>471 357</u>	<u>387 877</u>
- Provisions pour dépréciation des stocks	-	-
<u>Total net</u>	<u>3 220 945</u>	<u>3 841 282</u>

## **Note 7 : Clients et comptes rattachés**

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2020 un solde, net de provisions, de D : 6.526.978, contre D : 8.188.426 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Clients ordinaires	6 109 981	7 680 088
- Clients, effets à recevoir	139 179	75 816
- Clients, retenues de garantie	13 940	19 344
- Clients, factures à établir	377 368	549 728
- Clients douteux	114 349	119 349
<u>Total brut</u>	<u>6 754 817</u>	<u>8 444 325</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes client:	(227 839)	(255 899)
<u>Total net</u>	<u>6 526 978</u>	<u>8 188 426</u>

### 7-1 Clients ordinaires

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Clients, sociétés du groupe	2 512 445	3 962 550
- Clients, hors groupe	3 597 536	3 717 538
<u>Total</u>	<u>6 109 981</u>	<u>7 680 088</u>

## Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Fournisseurs, avances et acomptes		214 827	122 187
- Personnel, avances et prêts		122 498	120 440
- Etat, impôts et taxes	8-1	587 268	481 750
- Comptes courants associés		33 743	-
- Débiteurs divers		5 000	-
- Charges constatées d'avance		20 099	47 173
- Charges à récupérer	8-2	289 457	253 541
- Produits à recevoir		283	9 608
<u>Total brut</u>		<u>1 273 175</u>	<u>1 034 699</u>
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs		(38 839)	(29 713)
<u>Total net</u>		<u>1 234 336</u>	<u>1 004 986</u>

### 8-1 Etat, impôts et taxes

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Etat, impôt sur les sociétés à reporter	(voir note 25)	431 463	301 264
- Etat, TVA à reporter		-	24 681
- Etat, redressement fiscal	(A)	155 805	155 805
		<u>587 268</u>	<u>481 750</u>

(A) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1er Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report d'IS en le portant de D : 13.519 à D : 39.114, l'ajustement du report de TVA en le ramenant de D : 30.077 à D : 2.282 et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de D : 154.651 dont D : 36.231 de pénalités.

L'affaire a été portée devant la cour d'appel puis en cassation, qui a rendu son jugement définitif en février 2019 et a confirmé le jugement de l'appel en ramenant le montant réclamé à D : 110.346.

En juillet 2020, la société a déposé une demande en restitution du trop perçu, soit D : 43.675.

### 8-2 Charges à récupérer

Les charges à récupérer correspondent à la quote-part des charges communes non encore facturées à la société

### Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 1.502.600, contre D : 590.177 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- AMEN BANK	3 761	6 793
- UIB	26 002	40 459
- BIAT MARSА	191 063	65 955
- BTK LA MARSА	-	2 828
- ZITOUNA BANK	45 085	700
- ATTIJARI BANK	999 147	8 291
- BTS	29 036	87 090
- WIFAK BANK	138 148	798
- BANQUE DE L'HABITAT	1 394	362 738
- BMCE	19	57
- Caisses	558	144
- Régies d'avance et accreditifs	68 387	14 324
<u>Total</u>	<u>1 502 600</u>	<u>590 177</u>

## Note 10 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Capital social	(A)	5 561 635	4 634 696
- Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
- Réserve légale		463 469	463 469
- Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000
- Autres compléments d'apports		6 820	4 213
- Actions propres		(67 144)	(66 106)
- Résultats reportés		2 362 301	1 321 371
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	(B)	<u>10 580 121</u>	<u>8 610 683</u>
Résultat net de l'exercice (1)		1 087 616	2 663 073
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(D)	<u>11 667 737</u>	<u>11 273 756</u>
- Nombre d'actions (2)		4 863 738	4 629 181
<b>Résultat par action (1)/(2)</b>	(C)	<b>0,224</b>	<b>0,575</b>

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Juin 2020, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 926.939, pour le porter de D : 4.634.696 à D : 5.561.635 et ce, par l'incorporation de bénéfices prélevés sur le poste "résultats reportés". Cette augmentation est réalisée par la création de 926.939 actions nouvelles de un dinar chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes.

(B) En application de l'article 19 de la loi n° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour la gestion 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenues s'élèvent au 31 décembre 2020 à D : 800.000, correspondant au solde du poste "Réserves pour réinvestissement exonéré".

(C) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(D) Le tableau de mouvements des capitaux propres est présenté ci après :

**TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**  
*(exprimé en dinars)*

	<i>Capital social</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Réserves pour réinvestissement exonéré</i>	<i>Autres compléments d'apports</i>	<i>Actions propres</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Dividendes distribués</i>	<i>Total</i>
<b>Soldes au 31 Décembre 2018</b>	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 115	(2 926)	670 444	2 041 336	-	10 064 174
Affectation approuvée par l'AGO du 20/06/2019							650 927	(2 041 336)	1 390 409	-
Distribution de dividendes					98				(1 390 409)	(1 390 311)
Rachat d'actions propres						(63 180)				(63 180)
Résultat net de l'exercice 2019								2 663 073		2 663 073
<b>Soldes au 31 Décembre 2019</b>	4 634 696	1 453 040	463 469	800 000	4 213	(66 106)	1 321 371	2 663 073	-	11 273 756
Affectation approuvée par l'AGO du 25/06/2020							1 967 869	(2 663 073)	695 204	-
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25/06/2020	926 939						(926 939)			-
Distribution de dividendes					2 607				(695 204)	(692 597)
Rachat d'actions propres						(1 038)				(1 038)
Résultat net de l'exercice 2020								1 087 616		1 087 616
<b>Soldes au 31 Décembre 2020</b>	5 561 635	1 453 040	463 469	800 000	6 820	(67 144)	2 362 301	1 087 616	-	11 667 737

**Note 11 : Emprunts et dettes assimilées**

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées, s'élèvent au 31 décembre 2020 à D : 1.355.271. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2019		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2020	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
<b>CREDITS BANCAIRES</b>					-				
ATTIJARI BANK	2 590 000	Trimestriellement (2017-2024)	1 392 999	388 019	-	(380 086)	(357 073)	1 012 913	411 032
<b>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING</b>									
ATTIJARI LEASING	46 087	Mensuellement (2017-2020)	-	4 283	-	-	(4 283)	-	-
ATTIJARI LEASING	66 768	Mensuellement (2017-2020)	-	12 033	-	-	(12 033)	-	-
HANNIBAL LEASE	206 757	Mensuellement (2018-2022)	72 851	34 050	-	(36 688)	(34 050)	36 163	36 688
HANNIBAL LEASE	62 340	Mensuellement (2018-2023)	25 943	9 856	-	(10 845)	(9 856)	15 098	10 845
HANNIBAL LEASE	63 860	Mensuellement (2018-2023)	27 273	10 347	-	(11 394)	(10 347)	15 879	11 394
HANNIBAL LEASE	44 620	Mensuellement (2018-2023)	16 538	7 362	-	(7 946)	(7 362)	8 592	7 946
HANNIBAL LEASE	77 154	Mensuellement (2018-2023)	33 881	10 334	-	(11 547)	(10 334)	22 334	11 547
HANNIBAL LEASE	40 623	Mensuellement (2018-2023)	24 731	7 736	-	(8 518)	(7 736)	16 213	8 518
ATTIJARI LEASING	166 356	Mensuellement (2018-2023)	92 667	28 487	-	(31 086)	(28 487)	61 581	31 086
ATTIJARI LEASING	75 182	Mensuellement (2019-2023)	40 613	11 244	-	(12 303)	(11 244)	28 310	12 303
HANNIBAL LEASE	54 226	Mensuellement (2019-2024)	33 611	7 621	-	(8 408)	(7 621)	25 203	8 408
HANNIBAL LEASE	107 215	Mensuellement (2019-2024)	70 814	14 518	-	(16 124)	(14 518)	54 690	16 124
HANNIBAL LEASE	65 445	Mensuellement (2019-2024)	43 988	8 758	-	(9 734)	(8 758)	34 254	9 734
HANNIBAL LEASE	44 153	Mensuellement (2020-2025)	-	-	44 153	(6 252)	(13 860)	24 041	6 252
<b>Total</b>			<b>1 875 909</b>	<b>554 648</b>	<b>44 153</b>	<b>(550 931)</b>	<b>(537 562)</b>	<b>1 355 271</b>	<b>581 877</b>

## Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2020 à D : 4.447.303, contre D : 5.779.074 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Fournisseurs d'exploitation locaux	12-1	1 728 878	2 792 393
- Fournisseurs d'exploitation étrangers		950 133	1 109 037
- Fournisseurs, effets à payer		1 695 785	1 822 738
- Fournisseurs, retenues de garantie		3 889	3 889
- Fournisseurs, factures non parvenues		56 588	51 017
- Fournisseurs d'immobilisations		12 030	-
<u>Total</u>		<u>4 447 303</u>	<u>5 779 074</u>

### 12-1 Fournisseurs d'exploitation locaux

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Fournisseurs d'exploitation, sociétés du groupe	785 419	1 787 771
- Fournisseurs d'exploitation, hors groupe	943 459	1 004 622
<u>Total</u>	<u>1 728 878</u>	<u>2 792 393</u>



### **Note 13 : Autres passifs courants**

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Clients, avances et acomptes	153 098	180 955
- Personnel, rémunérations dues	-	91
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer (voir note 25)	14 366	31 277
- Etat, divers impôts et taxes à payer	294 654	172 953
- Sociétés du groupe	600 000	600 000
- CNSS	196 179	217 550
- Créiteurs divers	-	3 000
- Charges à payer	362 552	402 097
- Produits constatés d'avance	546 873	101 706
- Compte d'attente	1 469	6 158
<u>Total</u>	<u>2 169 191</u>	<u>1 715 787</u>

### **Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers**

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts et dettes assimilées (note 11)	581 877	554 648
- Crédit à court terme ATTIJARI BANK	-	400 000
- Intérêts courus	9 700	15 435
<u>Total</u>	<u>591 577</u>	<u>970 083</u>

### **III - LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT**

#### **Note 15 : Revenus**

Les revenus totalisent à la clôture de l'exercice D : 15.688.432, contre D : 22.026.324 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Ventes de marchandises taxables	13 302 265	15 838 532
- Ventes en suspension de taxes	1 672 530	2 471 472
- Ventes à l'exportation	710 902	3 711 155
- Prestations de services	2 735	3 249
- Prestations de services à l'export	-	1 916
<u>Total</u>	<u>15 688 432</u>	<u>22 026 324</u>

#### **Note 16 : Autres produits d'exploitation**

Les autres produits d'exploitation s'élèvent, au 31 décembre 2020 à D : 69.231, contre D : 153.605 au 31 décembre 2019 et s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Ristournes perçues	41 437	124 731
- Subvention d'exploitation	10 000	11 080
- Produits locatifs	17 794	17 794
<u>Total</u>	<u>69 231</u>	<u>153 605</u>

### **Note 17 : Achats consommés**

Les achats consommés se sont élevés, au 31 décembre 2020 à D : 9.369.175, contre D : 13.173.514 à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Bois et dérivés	2 435 543	3 584 411
- Articles de quincaillerie	542 454	894 378
- Accessoires bureaux	144 115	497 758
- Accessoires de chaises	2 249 792	3 679 465
- Produits semi-finis	1 046 248	1 632 097
- Tissu mousse et cuire	362 878	425 727
- Marbres et verrerie	167 059	198 882
- Emballages	84 905	107 569
- Produits chimiques	54 956	78 276
- Frais sur import	815 774	1 515 009
- Sous-traitance	126 069	274 366
- Achats de marchandises	349 083	378 795
- Carburant	160 668	194 963
- Eau électricité et gaz	62 375	62 249
- Fournitures de bureau	31 788	26 470
- Autres	31 651	30 771
<u>Total</u>	<u>8 665 358</u>	<u>13 581 186</u>
- Variation des stocks de matières	703 817	(407 672)
<u>Total achats consommés</u>	<u>9 369 175</u>	<u>13 173 514</u>

### **Note 18 : Charges de personnel**

Les charges de personnel totalisent à la clôture de l'exercice D : 2.436.129, contre D : 2.656.511 au 31 Décembre 2019 et se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Salaires et compléments de salaires	2 479 901	2 653 036
- Charges sociales	441 101	444 233
- Autres charges du personnel	23 546	23 219
- Provisions pour congés payés	(6 315)	(7 421)
- Transfert de charges	(502 104)	(456 556)
<u>Total</u>	<u>2 436 129</u>	<u>2 656 511</u>

## Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	20 352	17 346
- Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	627 946	597 428
- Dotations aux résorptions	-	144 760
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	-	387 431
- Dotations aux provisions pour dépréciation des prêts au personnel	9 624	9 094
- Dotations aux provisions pour risques et charges	89 000	72 099
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	113 490	136 549
- Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	9 126	29 713
- Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de participation	(60 713)	-
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(141 550)	(254 693)
- Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	-	(10 728)
- Reprises sur provisions pour risques et charges	(56 749)	(7 099)
<u>Total</u>	<u>610 526</u>	<u>1 121 900</u>

## **Note 20 : Autres charges d'exploitation**

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de l'exercice à D : 1.927.869, contre D : 2.354.184 au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Locations	43 150	43 256
- Entretien et réparations	167 421	233 936
- Assurances	141 297	120 658
- Autres	736	3 509
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>352 604</u>	<u>401 359</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	565 905	626 334
- Personnel extérieur à l'entreprise	619 552	674 593
- Publicité, publications et relations publiques	149 822	240 392
- Transports	16 323	38 431
- Voyages et déplacements	94 612	181 081
- Réceptions	12 548	18 093
- Frais postaux et de télécommunications	41 012	46 126
- Services bancaires et assimilés	30 461	57 317
- Jetons de présence	10 000	10 000
- Autres	13 420	11 684
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 553 655</u>	<u>1 904 051</u>
- TFP	24 090	25 969
- FOPROLOS	24 090	25 969
- TCL	36 682	48 807
- Droits d'enregistrement et de timbre	14 136	9 522
- Taxes sur les véhicules	7 883	8 561
- Autres	9 197	812
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>116 078</u>	<u>119 640</u>
- Transfert de charges	(94 468)	(70 866)
<u>Total général</u>	<u>1 927 869</u>	<u>2 354 184</u>

## **Note 21 : Charges financières nettes**

Les charges financières nettes présentent un solde de D : 283.230, contre D : 344.399 au 31 Décembre 2019 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Intérêts des emprunts bancaires	132 974	159 619
- Intérêts sur crédits à court terme	15 886	20 397
- Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	52 410	53 450
- Intérêts des comptes courants associés	48 000	48 000
- Intérêts créditeurs	(4 794)	(5 583)
- Pénalités	26 666	19 894
- Pertes de change	44 874	42 799
- Gains de change	(36 189)	(10 857)
- Autres	3 403	16 680
<u>Total</u>	<u>283 230</u>	<u>344 399</u>

### **Note 22 : Produits des placements**

Les produits de placement présentent un solde de D : 37.139, contre D : 745.988 en 2019 et se détaillent comme suit

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Produits des participations	37 097	745 988
- Revenus des valeurs mobilières de placement	42	-
<u>Total</u>	<u>37 139</u>	<u>745 988</u>

### **Note 23 : Autres gains ordinaires**

Les autres gains ordinaires présentent un solde de D : 76.601 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Plus-values sur cession d'immobilisations	74 137	76 000
- Apurement comptes créditeurs	2 464	8 761
<u>Total</u>	<u>76 601</u>	<u>84 761</u>

### **Note 24 : Autres pertes ordinaires**

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de D : 17.965 et se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Pertes suite redressement CNSS	-	21 457
- Apurement compte débiteurs	17 965	110 534
- Moins-value sur cession des titres SICAV	-	496
<u>Total</u>	<u>17 965</u>	<u>132 487</u>

## **Note 25 : Impôt sur les sociétés**

L'impôt sur les sociétés ainsi que la contribution sociale de solidarité ont été liquidés comme suit :

<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>1 087 616</b>
<b>Réintégrations</b>		<b>665 501</b>
Impôt sur les sociétés	212 646	
Contribution sociale de solidarité	14 366	
Réceptions excédentaires	30 952	
Amendes et pénalités	11 158	
Dotations aux provisions	221 240	
Pertes exceptionnelles	17 965	
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV	79 385	
Autres charges non déductibles	65 300	
Timbre de voyage	60	
Perte de change non réalisée 2020	11 201	
Gain de change non réalisé 2019	1 228	
<b>Déductions</b>		<b>316 504</b>
Dividendes	37 097	
Gain de change non réalisé 2020	17 794	
Perte de change non réalisée 2019	2 601	
Reprise sur provisions	259 012	
<b>Résultat fiscal avant déduction des provisions</b>		<b>1 436 613</b>
Provisions pour créances litigieuses	-	
<b>Résultat fiscal avant déduction du bénéfice provenant de l'export</b>		<b>1 436 613</b>
Bénéfice provenant de l'export (compte non tenu des produits hors exploitation sélevant à D : 180.475)		56 920
Chiffre d'affaires total	15 688 432	
Chiffre d'affaires à l'export	710 902	
Prorata du chiffre d'affaires à l'export	4,53%	
<b>Résultat fiscal après déduction du bénéfice provenant de l'export</b>		<b>1 379 693</b>
<b><u>Impôt sur les sociétés</u></b>		<b><u>212 646</u></b>
Impôt sur les sociétés au taux de 15%	206 954	
Impôt sur les sociétés au taux de 10% au titre du bénéfice provenant de l'export	5 692	
Report d'impôt sur les sociétés 2019		(301 264)
Retenues à la source		(342 845)
<b><u>Impôt sur les sociétés à reporter</u></b>		<b><u>(431 463)</u></b>
<b><u>Contribution sociale de solidarité (1% du résultat fiscal)</u></b>		<b><u>14 366</u></b>

#### IV - LES NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

##### Note 26 : Sommes reçues des clients

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Revenus	15 688 432	22 026 324
- Autres produits d'exploitation	69 231	153 605
- Transfert de charges	596 572	527 422
- Autres gains ordinaires	2 464	8 761
- Créances virées en pertes	(17 965)	(110 534)
- TVA collectée	2 609 666	3 174 823
- Clients et comptes rattachés en début de période	8 444 325	7 761 380
- Clients et comptes rattachés en fin de période	(6 754 817)	(8 444 325)
- Clients, avances et acomptes reçus en début de période	(180 955)	(329 577)
- Clients, avances et acomptes reçus en fin de période	153 098	180 955
- Produits à recevoir en début de période	263 149	263 202
- Produits à recevoir en fin de période	(289 740)	(263 149)
- Produits constatés d'avance en début de période	(101 706)	(209 583)
- Produits constatés d'avance en fin de période	546 873	101 706
<u>Total</u>	<u>21 028 627</u>	<u>24 841 010</u>

##### Note 27 : Sommes payées aux fournisseurs et à l'Etat

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Achats (exclusion faite de la variation des stocks)	8 665 358	13 581 186
- Autres charges d'exploitation	1 927 869	2 354 184
- Redressement fiscal	-	21 457
- Production immobilisée	(4 639)	(603)
- Transfert de charges	94 468	70 866
- TVA payée aux fournisseurs de biens et services	2 049 740	2 909 267
- TVA payée à l'Etat au cours de l'exercice	488 761	253 004
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	172 953	177 773
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(294 654)	(172 953)
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	5 779 074	6 031 217
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(4 435 273)	(5 779 074)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en début de période	(122 187)	(19 206)
- Avances aux fournisseurs d'exploitation en fin de période	214 827	122 187
- Certificats de retenue à la source non parvenues en début de période	-	(9 278)
- Autres créiteurs divers en début de période	609 158	227 821
- Autres créiteurs divers en fin de période	(601 469)	(609 158)
- Autres débiteurs divers en fin de période	38 743	-
- Charges constatées d'avance en début de période	(47 173)	(27 197)
- Charges constatées d'avance en fin de période	20 099	47 173
- Diverses charges à payer en début de période	335 076	275 423
- Diverses charges à payer en fin de période	(301 846)	(335 076)
<u>Total</u>	<u>14 588 885</u>	<u>19 119 013</u>



**Note 28 : Sommes payées au personnel et aux organismes sociaux**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Charges de personnel	2 436 129	2 656 511
- Transfert de charges	502 104	456 556
- Avances et prêts au personnel en début de période	(175 297)	(167 365)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	191 372	175 297
- Personnel, rémunérations dues en début de période	91	110
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(91)
- Personnel, charges à payer en début de période	67 021	74 443
- Personnel, charges à payer en fin de période	(60 706)	(67 021)
- C.N.S.S en début de période	217 550	189 146
- C.N.S.S en fin de période	(196 179)	(217 550)
<u>Total</u>	<u>2 982 085</u>	<u>3 100 036</u>

**Note 29 : Intérêts payés**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Charges financières nettes	283 230	344 399
- Intérêts courus en début de période	15 435	15 174
- Intérêts courus en fin de période	(9 700)	(15 435)
<u>Total</u>	<u>288 965</u>	<u>344 138</u>

**Note 30 : Impôts sur les bénéfices payés**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Charge d'impôts sur les sociétés de l'exercice	212 646	457 150
- Charge de contribution sociale de solidarité de l'exercice	14 366	31 707
- Etat, contribution conjoncturelle à payer en début de période	31 277	26 253
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer en fin de période	(14 366)	(31 277)
- Etat, IS à reporter en début de période	(301 264)	(343 166)
- Etat, IS à reporter en fin de période	431 463	301 264
<u>Total</u>	<u>374 122</u>	<u>441 931</u>

**Note 31 : Intérêts et dividendes reçus**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Produits des participations	37 097	745 988
<u>Total</u>	<u>37 097</u>	<u>745 988</u>

**Note 32 : Décaissements au titre des activités de placements**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Solde des placements en début de période	-	60 913
- Solde des placements en fin de période	(1 536)	-
- Charges nettes sur cession de placements à court terme	-	(496)
- Revenus des valeurs mobilières de placement	42	-
<u>Total</u>	<u>(1 494)</u>	<u>60 417</u>

**Note 33 : Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles**

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Investissements en immobilisations incorporelles	6 022	22 906
- Investissements en immobilisations corporelles	279 940	207 942
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	-	3 314
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(12 030)	-
- TVA payée aux fournisseurs d'immobilisations	46 484	37 233
<u>Total</u>	<u>320 416</u>	<u>271 395</u>

**Note 34 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles**

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	9 726	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	74 137	76 000
<u>Total</u>	<u>83 863</u>	<u>76 000</u>

**Note 35 : Dividendes et autres distributions**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Dividendes décidés au cours de l'exercice	(692 597)	(1 390 311)
<u>Total</u>	<u>(692 597)</u>	<u>(1 390 311)</u>

**Note 36 : Trésorerie à la fin de l'exercice**

	<u>31 décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 décembre</u> <u>2019</u>
- Comptes courants bancaires affichant des soldes débiteurs	1 433 655	575 709
- Régies d'avance et accreditifs	68 387	14 324
- Caisse	558	144
<u>Total</u>	<u>1 502 600</u>	<u>590 177</u>

## Note 37 : Les parties liées

### **SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN**

#### Opérations commerciales

• La société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 338.611 TTC.

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 143.431.

• La société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 8.075.124 TTC.

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.198.114.

#### Répartition des charges communes

• La société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 578.329.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 289.457.

• La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter la société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 413.928.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 254.970.

Le compte courant associé "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 15.500.

### **SOCIETE BUREAU PLUS**

#### Opérations commerciales

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 779.503.

### **SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE**

La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 70.024 Euro soit D : 225.610

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 406.404.

### **SOCIETE PROPANNE**

• La société a vendu des marchandises à la société "PROPANNE" pour un montant de D : 10.917 TTC.

• La société a acheté des marchandises auprès de la société "PROPANNE" pour un montant de D : 47.996 TTC.

Le compte fournisseur "PROPANNE" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 25.496.

## **SOCIETE TALOS**

### Opérations commerciales

• La société a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 89.553 TTC.

Le compte client "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 314.331.

• La société a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 35.129 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 5.916.

### Répartition des charges communes

• La société a fait supporter la société "TALOS", une quote-part des charges communes pour un montant de D :

Le compte courant associé "TALOS" présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 18.243.

• La société "TALOS" a fait supporter la société une quote-part des charges communes pour un montant de D :

2 568

### Location

La société a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts payables par semestre et d'avance.

Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 17.794.

### **Avances en comptes courants**

• La société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 remboursable dans un délai de 24 mois.

La charge d'intérêts, constatée à ce titre en 2020, a été de D : 48.000.

### **Rémunérations des dirigeants sociaux**

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020, a nommé Madame Salima BEN SLIMANE épouse BELHAJ ALI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société. Il ne lui a été alloué à ce titre,

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 10.000.

Le montant brut des rémunérations servies en 2020 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 180.374.

Le Conseil d'Administration réuni le 10 Mai 2021 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Directeur Général, au titre de l'année 2020, pour un montant brut de D : 50.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération.

Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant.

La Société le Mobilier Contemporain refacture une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à D : 85.615 dont un montant de D : 54.816 a été refacturé à la société.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 2020 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2020 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 133.117 dont D : 26.543 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Note 38 : Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Charges par nature	Montant	Ventilation				Observation
		Coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	
Achats consommés	9 285 695	9 123 603	75 583	78 177	8 332	
Autres charges d'exploitation	1 927 869	1 017 190	205 438	641 845	63 396	
Charges financières	324 213				324 213	
Impôts sur les sociétés	227 012	-	-	-	227 012	
Autres pertes ordinaires	17 965	17 965	-	-	-	
Charges de personnel	2 436 129	1 208 815	439 462	769 984	17 868	
Dotations aux amortissements et provisions	610 526	198 955	135 823	274 555	1 193	
<b>TOTAL</b>	<b>14 829 409</b>	<b>11 566 528</b>	<b>856 306</b>	<b>1 764 561</b>	<b>642 014</b>	

**Note 39 : Les engagements hors bilan**

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
<b>Engagements donnés</b>							
<b>a) Garanties personnelles</b>							
Cautonnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
<b>b) Garanties réelles</b>							
Hypothèques	400 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang)
	300 000	AMEN BANK					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (1er rang)
	950 000	ATTIJARI BANK					Crédit de gestion :
							- Titre foncier N°68064 (3ème rang)
							- Titre foncier N°98956 (2ème rang)
							- Fond de commerce
	2 590 000	ATTIJARI BANK					Crédit immobilier :
							- Titre foncier N°68063 (1er rang)
							- Titre foncier N°92507 (1er rang)
							- Fond de commerce
Nantissement							
<b>d) Effets escomptés et non échus</b>							
<b>e) Créances à l'exportation mobilisés</b>							
<b>f) Abandon de créances</b>							
<b>Total</b>	<b>4 240 000</b>						
<b>Engagements reçus</b>							
<b>a) Garanties personnelles</b>							
Cautonnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
<b>b) Hypothèques</b>							
Hypothèques	-						
Nantissement	-						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>	-						
<b>d) Créances à l'exportation mobilisés</b>	-						
<b>e) Abandon de créances</b>	-						
<b>Total</b>	<b>-</b>						
<b>Engagements réciproques</b>							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire	196 694	ATTIJARI BANK					
Engagement par signature Cauton	82 348	ATTIJARI BANK					
Commande d'immobilisation	-						
Commande de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
<b>Total</b>	<b>279 042</b>						

La société ne dispose pas de dettes garanties par des sûretés.

**Note 40 : Engagements sur contrats de location-financement**

<b><u>Rubrique</u></b>	<b>Paiements minimaux HT au 31/12/2020</b>	<b>Valeur actualisée des paiements minimaux HT au 31/12/2020</b>
Moins d'un an	212 926	170 845
Plus d'un an et moins de 5 ans	379 891	342 358
Plus de 5 ans	-	-
<b>Total des paiements minimaux futurs au titre de la location</b>	<b>592 817</b>	<b>513 203</b>
<b>Moins les montants représentant des charges financières</b>	<b>(79 614)</b>	
<b>Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs</b>		<b>513 203</b>

**Note 41 : Evènements postérieurs à la clôture**

*Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 10 Mai 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date. Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.*



**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA**

**I- Rapport sur l'audit des états financiers**

**Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 20.517.107, un bénéfice net de D : 1.087.616 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 1.502.600.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

**Paragraphe d'observation**

La société a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire au titre de l'impôt sur les sociétés pour la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier jusqu'au 31 Décembre 2016 et au titre des acomptes provisionnels pour l'année 2017.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Décembre 2020 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts pour un montant de D : 328.016 dont D : 118.684 de pénalités et D : 92.332 d'acomptes provisionnels.

En application de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux, la société a formulé, en Janvier 2021, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale préliminaire et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations. Néanmoins, l'administration fiscale n'a pas retenue les observations et argumentations présentées par la société.

En avril 2021, la société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale et a adressé une demande à la commission de conciliation pour statuer sur les résultats de la vérification fiscale et ce, en application de l'article 122 du code des droits et procédures fiscaux.

L'estimation du risque associé à cette situation dépend de facteurs qui ne peuvent être actuellement appréciés. Toutefois, la société a constitué des provisions permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

### **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée ; ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons le cas échéant ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la société.

### **Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur**

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la « SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA » eu égard à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularités liées à la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 11 mai 2021

**FINOR**

Karim DEROUICHE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous donner à travers le présent rapport toutes les indications relatives à la conclusion et à l'exécution de conventions régies par les dispositions précitées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

**A/ Opérations commerciales avec les parties liées**

- Le compte fournisseur « BUREAU PLUS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 779.503.
- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl pour un montant de D : 338.611 TTC.

Le compte fournisseur « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 143.431.

- Votre société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE TALOS Sarl pour un montant de D:35.129 TTC. Le compte fournisseur « SOCIETE TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 5.916.

- Votre société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 8.075.124 TTC.

Le compte client « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.198.114.

- Votre société a vendu des marchandises à la société TALOS pour un montant de D : 89.553 TTC.

Le compte client « TALOS » présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 314.331.

- La société a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 70.024 Euro soit D:225.610.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 406.404.

- Votre société a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts, payable par semestre et d'avance.

Le loyer constaté en produit de l'exercice, s'est élevé à D : 17.794.

**B/ Répartition des charges communes**

- Votre société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 578.329.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D:289.457.

- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl a fait supporter votre société une quote-part des charges communes pour un montant de D : 413.928.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D:254.970.

- Votre société a fait supporter la société TALOS, une quote-part des charges communes pour un montant de D:18.243.
- La société TALOS a fait supporter votre société une quote-part des charges communes pour un montant de D:2.568.

### **C/ Avances en comptes courants**

- Votre société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle est remboursable dans un délai de 24 mois.

La charge d'intérêts, constatée à ce titre en 2020, a été de D : 48.000.

- Le compte courant associé de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN Sarl présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 15.500.
- Le compte courant associé de la société TALOS présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D:18.243.

### **D/ Rémunérations des dirigeants sociaux**

- Votre Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020, a nommé Madame Salima BEN SLIMANE épouse BELHAJ ALI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société. Il ne lui a été alloué à ce titre, aucune rémunération.

- Votre Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 10.000.

Le montant brut des rémunérations servies en 2020 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 180.374.

Le Conseil d'Administration réuni le 10 Mai 2021 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Directeur Général, au titre de l'année 2020, pour un montant brut de D : 50.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Votre Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération.

Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant. La Société le Mobilier Contemporain refacture une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à D : 85.615 dont un montant de D : 54.816 a été refacturé à votre société.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

- Votre Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 2020 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2020 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D:133.117 dont D : 26.543 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs et de notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 11 mai 2021

**FINOR**

Karim DEROUICHE

## AVIS DES SOCIÉTÉS

### ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

#### **SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS**

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 18 juin 2021. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Karim DEROUCHE (FINOR).

### **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

#### **BILAN (Montants exprimés en dinar tunisien)**

<b>ACTIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<b><u>Actifs immobilisés</u></b>			
Immobilisations incorporelles		502 387	502 878
Moins : amortissements		(322 313)	(284 254)
	6	<u>180 074</u>	<u>218 624</u>
Immobilisations corporelles		12 290 777	12 077 464
Moins : amortissements		(5 661 725)	(4 938 718)
	6	<u>6 629 052</u>	<u>7 138 746</u>
Immobilisations financières	7	<u>63 188</u>	<u>58 795</u>
<b><u>Total des actifs immobilisés</u></b>		<u>6 872 314</u>	<u>7 416 165</u>
Autres actifs non courants		-	12 135
<b><u>Total des actifs non courants</u></b>		<u>6 872 314</u>	<u>7 428 300</u>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks		3 465 424	4 276 090
Moins : Provisions		(7 555)	-
	8	<u>3 457 869</u>	<u>4 276 090</u>
Clients et comptes rattachés		6 342 903	6 004 836
Moins : Provisions		(485 966)	(438 023)
	9	<u>5 856 937</u>	<u>5 566 813</u>
Autres actifs courants	10	<u>1 918 344</u>	<u>1 708 751</u>
Placements et autres actifs financiers		161 536	60 000
Liquidités et équivalents de liquidités	11	<u>2 120 701</u>	<u>1 027 067</u>
<b><u>Total des actifs courants</u></b>		<u>13 515 387</u>	<u>12 638 721</u>
<b><u>Total des actifs</u></b>		<u><b>20 387 701</b></u>	<u><b>20 067 021</b></u>



**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**BILAN (Montants exprimés en dinar tunisien)**

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>Notes</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b><u>Capitaux propres</u></b>			
Capital social		5 561 635	4 634 696
Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
Réserves		1 270 289	1 267 682
Actions propres		(67 144)	(66 106)
Autres capitaux propres		10 850	15 347
Résultats reportés		2 387 785	2 178 791
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>10 616 455</u>	<u>9 483 450</u>
Résultat consolidé		1 056 402	1 814 450
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	12	<u>11 672 857</u>	<u>11 297 900</u>
<b><u>Intérêts minoritaires</u></b>	13	<u>37 210</u>	<u>187</u>
<b><u>Passifs</u></b>			
<b><u>Passifs non courants</u></b>			
Emprunts et dettes assimilées		1 412 048	1 960 507
Provisions		301 028	268 777
<u>Total des passifs non courants</u>	14	<u>1 713 076</u>	<u>2 229 284</u>
<b><u>Passifs courants</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	15	3 971 679	4 183 299
Autres passifs courants	16	2 270 995	1 299 119
Concours bancaires et autres passifs financiers	17	721 884	1 057 232
<u>Total des passifs courants</u>		<u>6 964 558</u>	<u>6 539 650</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>8 677 634</u>	<u>8 768 934</u>
<b><u>Total des capitaux propres et passifs</u></b>		<b><u>20 387 701</u></b>	<b><u>20 067 021</u></b>

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

**ETAT DE RESULTAT (Montants exprimés en dinar tunisien)**

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>			
Revenus	18	18 623 420	24 404 887
Autres produits d'exploitation		55 937	140 311
Production immobilisée		54 098	19 085
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>18 733 455</u>	<u>24 564 283</u>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>			
Variation des stocks de produits finis et des encours	8	(64 635)	8 710
Achats consommés	19	10 511 877	14 214 862
Charges de personnel	20	3 622 499	3 815 071
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	1 009 337	1 400 908
Autres charges d'exploitation	22	2 111 311	2 442 258
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>17 190 389</u>	<u>21 881 809</u>
<b><u>Résultat d'exploitation</u></b>			
		<u>1 543 066</u>	<u>2 682 474</u>
Charges financières nettes	23	(243 428)	(315 856)
Produits des placements	24	5 318	10 571
Autres gains ordinaires	25	85 835	105 047
Autres pertes ordinaires	26	(51 324)	(161 808)
<b><u>Résultat courant des sociétés intégrées</u></b>			
		<u>1 339 467</u>	<u>2 320 428</u>
Impôt sur les sociétés		(262 731)	(493 433)
Contribution sociale de solidarité		(16 618)	(32 625)
<b><u>Résultat net de l'ensemble consolidé</u></b>			
		<u>1 060 118</u>	<u>1 794 370</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	13	(3 716)	20 080
<b><u>Résultat net revenant à la société consolidante</u></b>			
		<u>1 056 402</u>	<u>1 814 450</u>
<b>Résultat par action</b>	12	<b>0,217</b>	<b>0,392</b>

## ETAT DE FLUX DE TRESORERIE (Montants exprimés en dinar)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>			
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 060 118	1 794 370
Ajustements pour :			
Dotations aux amortissements et aux résorptions	21	892 675	1 085 758
Dotation aux provisions	21	437 306	710 501
Reprises sur provisions	21	(320 644)	(395 351)
Amortissement Subventions d'investissement	12	(4 497)	(4 497)
Plus-values sur cession d'immobilisations	25	(74 137)	(76 000)
Variation des :			
Stocks	8	810 666	(416 415)
Créances	9	(338 067)	55 802
Autres actifs	7 et 10	(242 899)	(636 390)
Fournisseurs et comptes rattachés	15	(223 650)	601 718
Autres passifs courants	16 et 17	966 141	(588 000)
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>		<b><u>2 963 012</u></b>	<b><u>2 131 496</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de placement</b>		<b><u>(101 536)</u></b>	<b><u>913</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>			
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	27	(285 839)	(252 668)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	28	83 863	76 000
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	(334 020)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	812
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'investissement</b>		<b><u>(201 976)</u></b>	<b><u>(509 876)</u></b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>			
Distribution des dividendes	28	(692 603)	(1 390 467)
Encaissements suite à l'augmentation de capital des filiales	13	50 000	50 000
Décassements suite au rachat d'actions propres	12	(1 038)	(63 180)
Remboursement des emprunts et dettes assimilées	14	(565 632)	(627 395)
Remboursements des crédits à court terme	17	(400 000)	-
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement</b>		<b><u>(1 609 273)</u></b>	<b><u>(2 031 042)</u></b>
<b>Variation de trésorerie</b>		<b><u>1 050 227</u></b>	<b><u>(408 509)</u></b>
Trésorerie au début de l'exercice	11 et 17	967 988	1 376 497
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11 et 17	2 018 215	967 988

## SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

(exprimé en dinars)

PRODUITS			CHARGES			SOLDES		
	2020	2019		2020	2019		2020	2019
Produits d'exploitation	18 679 357	24 545 198	Coût des matières consommées	10 511 877	14 214 862			
Production immobilisée	54 098	19 085	Déstockage de production	-	8 710			
Production stockée	64 635	-						
<u>Production</u>	18 798 090	24 564 283	<u>Achats consommés</u>	10 511 877	14 223 572	<u>Marge sur coût matières</u>	8 286 213	10 340 711
Marge sur coût matières	8 286 213	10 340 711	Autres charges externes	1 946 473	2 273 683			
<u>Sous total</u>	8 286 213	10 340 711	<u>Sous total</u>	1 946 473	2 273 683	<u>Valeur ajoutée brute</u>	6 339 740	8 067 028
Valeur ajoutée brute	6 339 740	8 067 028	Impôts et taxes	164 838	168 575			
			Charges de personnel	3 622 499	3 815 071			
<u>Sous total</u>	6 339 740	8 067 028	<u>Sous total</u>	3 787 337	3 983 646	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	2 552 403	4 083 382
Excédent brut d'exploitation	2 552 403	4 083 382	Charges financières nettes	243 428	315 856			
Produits des placements	5 318	10 571	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 009 337	1 400 908			
Autres gains ordinaires	85 835	105 047	Autres pertes ordinaires	51 324	161 808			
			Impôt sur les sociétés	262 731	493 433			
			Contribution sociale de solidarité	16 618	32 625			
<u>Sous total</u>	2 643 556	4 199 000	<u>Sous total</u>	1 583 438	2 404 630	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	1 060 118	1 794 370
						<u>Part des minoritaires</u>	(3 716)	20 080
						<u>Résultat net de l'ensemble consolidé</u>	1 056 402	1 814 450

## **Note 1 : PRESENTATION DU GROUPE « intérieurs »**

### **1.1 Structure juridique des sociétés du groupe**

Le groupe « *intérieurs* » est composé de cinq sociétés spécialisées principalement dans la fabrication et/ou la commercialisation de tout genre de meubles et d'articles de décoration.

- La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 3 Octobre 1998 sous la forme d'une société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'articles de décoration.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 5.561.635 divisé en 5.561.635 actions de un dinar chacune.

- La Société le Mobilier Contemporain « SMC » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989.

Elle a pour objet le commerce de meuble, luminaires, décoration, antiquité et articles de cadeaux.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 200.000 divisé en 2.000 parts sociales de 100 dinars chacune.

- La société « BUREAU PLUS » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008.

Elle a pour objet la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tous genres de meubles et articles de décoration et en particulier siège de bureau, canapés, chaises, et tous ce qui se rapporte de près ou de loin à cette activité.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 1.260.000 divisé en 12.600 parts sociales de 100 dinars chacune.

La société a cédé depuis décembre 2018, la totalité de ses immobilisations corporelles. Cette situation s'est traduite en 2019, par la cessation de son activité.

- La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015.

Elle a pour objet la fabrication, l'importation, la distribution et la commercialisation en gros et en détail de meubles et accessoires.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à 218.880.000 Francs CFA divisé en 21.888 actions de 10.000 Francs CFA chacune.

- La société « TALOS » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017.

Elle a pour objet le commerce de détail en ligne et au magasin de tout genre de meubles, matériel informatique, consommable, matériel audiovisuel, tous accessoires et fournitures de bureau.

Son capital social s'élève à la clôture de l'exercice à D : 450.000 divisé en 4.500 parts sociales de 100 dinars chacune.

### **1.2 Participations du groupe**

La société le Mobilier Contemporain « SMC » est détenue à concurrence de 99,95% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « BUREAU PLUS » est détenue à concurrence de 99,99% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est détenue à concurrence de 35,36% par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

La société « TALOS » est détenue par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs et la Société le Mobilier Contemporain « SMC », respectivement à concurrence de 66,22% et 11,55%.

## **Note 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION**

### **2.1 Méthode de consolidation**

La méthode de consolidation appliquée est déterminée en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs, ainsi que de son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Pourcentage d'intérêt</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Société le Mobilier Contemporain « SMC »	99,95%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société BUREAU PLUS	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société TALOS	77,78%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société INTERIEURS COTE D'IVOIRE (*)	35,36%	Influence notable	Mise en équivalence

(\*) A la clôture de l'exercice 2020, la société ne dispose pas des états financiers de cette entreprise associée.

De ce fait, la valeur de la participation a été maintenue pour le coût d'acquisition.

### **2.2 Date de clôture**

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés, correspond à celle des états financiers individuels, soit le 31 décembre de chaque année.

### **2.3 Modalités de consolidation**

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales sont combinés ligne à ligne, en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du groupe ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale, et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées, sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

### **2.4 Optique de consolidation**

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux actionnaires de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce, dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Résultats inter-sociétés : les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif sont éliminées dans leur intégralité ;
- Présentation des intérêts minoritaires : ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

**Note 3 : DECLARATION DE CONFORMITE**

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, et notamment la NC 35 (Etats financiers consolidés), et particulièrement les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés.

**Note 4 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers consolidés se résument comme suit :

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent aux actifs pour le coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	
- Concessions	33%
- Fond de commerce	33%
- Constructions	5%
- Matériel et outillage industriels	5%
- Matériel de transport	15%
- Equipement de bureau	20%
- Matériel informatique	20%
- Installations générales, Agencements et aménagements	33%
- Matériel de transport acquis par leasing	15%
	33%

- Stocks

Le groupe comptabilise son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de l'exercice en hors taxes récupérables. A la clôture de l'exercice, les stocks font l'objet d'un inventaire physique, le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables, ainsi que les frais de transport, d'assurance et autres coûts liés directement à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure, estimés à chaque stade de production.

- Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

- Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de l'exercice parmi les charges financières nettes.

A la clôture de l'exercice, le solde des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de l'exercice.

- Emprunts et dettes assimilées

Le principal des emprunts et dettes assimilées obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

#### **Note 5 : CONTINUITÉ D'EXPLOITATION**

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société BUREAU PLUS, réunie le 10 Mai 2018, a décidé la vente de l'usine sise à la zone industrielle Béja Nord et a conféré au gérant Mr Hatem Ben SLIMANE, les pouvoirs les plus étendus pour accomplir les formalités de la cession.

Le 5 décembre 2018, un contrat de vente a été signé avec la société «VAGA LABORATOIRE SA» portant sur la vente du terrain objet du titre foncier n°1961 et de l'usine qui y est construite.

Le 19 décembre 2018, un contrat de vente a été signé avec la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA portant sur la cession d'un lot de matériel industriel, d'un lot de matériel informatique et d'un lot de mobilier de bureau.

En 2019, la société BUREAU PLUS a cédé à la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA une voiture de type « PARTNER ».

La cession de la totalité des immobilisations corporelles, s'est traduite par la cessation de l'activité de ladite société.

#### **NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

La valeur nette des immobilisations corporelles et incorporelles figurant au bilan à la date du 31 Décembre 2020, représente le prix d'acquisition des immobilisations, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :



## NOTE 6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES (SUITE)

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2020

POSTES	Valeurs Brutes					Amortissements				Valeurs Nettes	
	31/12/2019	Acquisitions	Transferts	Cessions / Régularisations	31/12/2020	31/12/2019	Dotation de l'exercice	Cessions / Régularisations	31/12/2020	31/12/2020	31/12/2019
LOGICIELS	250 745	6 022	-	-	256 767	208 438	26 218	-	234 656	22 111	42 307
CONCESSIONS	8 796	-	-	-	8 796	8 796	-	-	8 796	-	-
FOND DE COMMERCE	236 824	-	-	-	236 824	67 020	11 841	-	78 861	157 963	169 804
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS	6 513	-	-	(6 513)	-	-	-	-	-	-	6 513
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>502 878</b>	<b>6 022</b>	<b>-</b>	<b>(6 513)</b>	<b>502 387</b>	<b>284 254</b>	<b>38 059</b>	<b>-</b>	<b>322 313</b>	<b>180 074</b>	<b>218 624</b>
TERRAIN	4 204 851	-	-	-	4 204 851	-	-	-	-	4 204 851	4 204 851
CONSTRUCTIONS	1 764 377	-	-	-	1 764 377	725 090	151 529	-	876 619	887 758	1 039 287
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT SUR SOL D'AUTRUI	105 045	-	-	-	105 045	25 099	4 642	-	29 741	75 304	79 946
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT	1 015 332	149 817	35 281	-	1 200 430	338 127	157 371	-	495 498	704 931	677 204
MATERIEL INDUSTRIEL	317 395	-	-	(1 000)	316 395	269 860	12 944	(1 000)	281 804	34 590	47 534
INSTALLATIONS TECHNIQUES	279 019	-	-	-	279 019	278 649	131	-	278 780	239	370
INSTALLATION GENERALE	1 351 201	11 117	-	-	1 362 318	1 319 925	61 308	-	1 381 233	-18 916	31 275
EQUIPEMENT DE BUREAU	216 167	71 975	-	(800)	287 342	185 575	30 886	(800)	215 661	71 682	30 593
INSTALLATION GENERALE AGENCEMENT ET AMENAGEMENT	249 467	20 232	-	-	269 699	112 500	10 263	-	122 763	146 936	136 967
MATERIEL DE TRANSPORT	684 472	-	-	(120 887)	563 585	640 087	22 863	(117 674)	545 276	18 309	44 385
OUTILLAGE INDUSTRIEL	79 113	7 332	-	-	86 445	57 967	6 846	-	64 813	21 632	21 146
MATERIEL INFORMATIQUE	299 543	26 426	-	-	325 969	260 477	27 154	-	287 631	38 338	39 066
MATERIEL DE TRANSPORT A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER	1 448 724	44 153	-	-	1 492 877	725 361	356 544	-	1 081 905	410 972	723 363
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	62 760	4 948	(35 281)	-	32 427	-	-	-	-	32 427	62 760
<b>TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>12 077 464</b>	<b>336 000</b>	<b>-</b>	<b>(122 687)</b>	<b>12 290 777</b>	<b>4 938 718</b>	<b>842 481</b>	<b>(119 474)</b>	<b>5 661 725</b>	<b>6 629 052</b>	<b>7 138 746</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>12 580 342</b>	<b>342 022</b>	<b>-</b>	<b>(129 200)</b>	<b>12 793 164</b>	<b>5 222 973</b>	<b>880 540</b>	<b>(119 474)</b>	<b>5 984 039</b>	<b>6 809 126</b>	<b>7 357 370</b>

## NOTE 7 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2020 à 63.188 DT. Le détail de ce solde se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	2020	2019
- Titres de participation, Intérieurs Côte d'Ivoire (*)	380 350	380 350
- Prêts au personnel	68 874	54 857
- Dépôts et cautionnements	13 032	13 032
<b>Total brut</b>	<b>462 256</b>	<b>448 239</b>
- Provisions pour dépréciation des titres de participation "Intérieurs Côte d'Ivoire"	(380 350)	(380 350)
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel	(18 718)	(9 094)
<b>Total net</b>	<b>63 188</b>	<b>58 795</b>

(\*) La SAM ne dispose pas des états financiers de cette société, au titre de l'exercice 2020.

De ce fait, la valeur de la participation a été maintenue pour le coût d'acquisition et a été provisionnée en totalité.

## NOTE 8 - STOCKS

La valeur nette des stocks s'élève au 31 Décembre 2020 à 3.457.869 DT, contre 4.276.090 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	2020	2019
- Matières premières	197 468	169 325
- Matières consommables	38 177	61 592
- Emballages	9 021	6 832
- Produits intermédiaires	2 108 268	2 411 496
- Marchandises	108 913	316 095
- Stocks en transit	440 470	812 278
<b>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</b>	<b>2 902 317</b>	<b>3 777 618</b>
- Produits finis	563 107	498 472
<b>Total des stocks de produits finis et des encours</b>	<b>563 107</b>	<b>498 472</b>
- Provisions pour dépréciation des stocks	(7 555)	-
<b>Total net</b>	<b>3 457 869</b>	<b>4 276 090</b>

## NOTE 9 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 Décembre 2020 un solde net de 5.856.937 DT contre 5.566.813 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2020</u></b>	<b><u>2019</u></b>
- Clients ordinaires	5 349 153	4 986 834
- Clients, effets à recevoir	192 666	287 597
- Clients douteux	147 298	152 298
- Clients, retenues de garantie	13 940	19 344
- Clients, chèques impayés	57 266	53 391
- Clients, factures à établir	582 580	505 372
<b><u>Total brut</u></b>	<b><u>6 342 903</u></b>	<b><u>6 004 836</u></b>
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(485 966)	(438 023)
<b><u>Total net</u></b>	<b><u>5 856 937</u></b>	<b><u>5 566 813</u></b>

## NOTE 10 – AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2020 un montant net de 1.918.344 DT contre 1.708.751 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2020</u></b>	<b><u>2019</u></b>
- Fournisseurs débiteurs	85 401	202 890
- Personnel, avances et prêts	130 032	125 919
- Etat, impôts et taxes	1 698 876	1 329 350
- Charges constatées d'avance	40 522	63 474
- Produits à recevoir	5 557	9 608
- Débiteurs divers	6 958	7 223
<b><u>Total brut</u></b>	<b><u>1 967 346</u></b>	<b><u>1 738 464</u></b>
- Provisions pour dépréciation des comptes d'actif	(49 002)	(29 713)
<b><u>Total net</u></b>	<b><u>1 918 344</u></b>	<b><u>1 708 751</u></b>

(A) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2020</u></b>	<b><u>2019</u></b>
- Etat, TVA déductible	600 925	470 669
- Etat, report d'IS	942 146	702 876
- Etat, redressement fiscal (B)	155 805	155 805
<b><u>Total</u></b>	<b><u>1 698 876</u></b>	<b><u>1 329 350</u></b>

(B) La société "SAM" a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report IS en le portant de 13.519 DT à 39.114 DT, l'ajustement du report de TVA en le portant de 30.077 DT à 2.282 DT et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de 154.651 DT dont 36.231 DT de pénalités.

L'affaire a été portée devant la cour d'appel puis en cassation, qui a rendu son jugement définitif en février 2019 et a confirmé le jugement de l'appel en ramenant le montant réclamé à D : 110.346.

En juillet 2020, la société a déposé une demande en restitution du trop perçu, soit D : 43.675.

## NOTE 11 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 Décembre 2020 un solde de 2.120.701 DT contre 1.027.067 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
- Banques	1 882 829	931 928
- Chèques à encaisser	6 743	39 662
- Encaissements par cartes bancaires	21 785	13 252
- Caisse	1 133	1 621
- Régies d'avance et accréditifs	208 211	40 604
<b><u>Total</u></b>	<b><u>2 120 701</u></b>	<b><u>1 027 067</u></b>

### 11.1 - Banques

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
- AMEN BANK (1)	3 761	6 793
- UNION INTERNAT. BANK	26 002	40 459
- BIAT LA MARSА (1)	191 063	65 955
- BIAT LA MARSА (3)	279 656	114 893
- BTK LA MARSА	-	2 828
- ATTJARI BANK (1)	999 147	8 291
- ATTJARI BANK (2)	15 316	233 861
- ATTJARI BANK (3)	4 202	7 465
- BANQUE DE L'HABITAT	1 394	362 738
- BIAT (COMPTE INDISPONIBLE)	150 000	-
- BANQUE ZITOUNA	45 085	700
- BTS	29 036	87 090
- WIFAK BANK	138 148	798
- BMCE	19	57
<b><u>Total</u></b>	<b><u>1 882 829</u></b>	<b><u>931 928</u></b>

## NOTE 12 – CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		31 Décembre	31 Décembre
		<u>2020</u>	<u>2019</u>
- Capital social	(A)	5 561 635	4 634 696
- Prime d'émission		1 453 040	1 453 040
- Réserve légale		463 469	463 469
- Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000
- Autres compléments d'apports		6 820	4 213
- Actions propres		(67 144)	(66 106)
- Subventions d'investissement		10 850	15 347
- Résultats reportés		2 387 785	2 178 791
<b><u>Totaux des capitaux propres avant résultat</u></b>		<b><u>10 616 455</u></b>	<b><u>9 483 450</u></b>
- Résultat net revenant à la société consolidante	(1)	1 056 402	1 814 450
<b><u>Totaux des capitaux propres avant affectation</u></b>	<b>(C)</b>	<b><u>11 672 857</u></b>	<b><u>11 297 900</u></b>
- Nombre d'actions	(2)	4 863 738	4 629 181
<b>- Résultat par action (1)/(2)</b>	<b>(B)</b>	<b>0,217</b>	<b>0,392</b>

(A) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 Juin 2020, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de D : 926.939, pour le porter de D : 4.634.696 à D : 5.561.635 et ce, par l'incorporation de bénéfices prélevés sur le poste "résultats reportés". Cette augmentation est réalisée par la création de 926.939 actions nouvelles de un dinar chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes.

(B) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(C) Le tableau de mouvements des capitaux propres consolidés se présente comme suit :

**TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES**  
**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 (Exprimé en dinars)**

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Subventions d'investissement	Réserves pour réinvestissement exonéré	Autres compléments d'apports	Actions propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
<b>Solde au 31 Décembre 2018</b>	<b>4 634 696</b>	<b>1 453 040</b>	<b>463 469</b>	<b>19 844</b>	<b>800 000</b>	<b>4 115</b>	<b>(2 926)</b>	<b>1 003 187</b>	<b>2 536 055</b>	<b>10 911 480</b>
Affectation du résultat de 2018, AGO du 20 juin 2019								2 536 055	(2 536 055)	-
Distribution de dividendes, AGO du 20 juin 2019						98		(1 390 409)		(1 390 311)
Rachat d'actions propres							(63 180)			(63 180)
Cessions d'actions propres										0 000
Amortissement des subventions				(4 497)						(4 497)
Effet de variation du pourcentage d'intérêt								29 958		29 958
Résultat de l'exercice 2019									1 814 450	1 814 450
<b>Solde au 31 Décembre 2019</b>	<b>4 634 696</b>	<b>1 453 040</b>	<b>463 469</b>	<b>15 347</b>	<b>800 000</b>	<b>4 213</b>	<b>(66 106)</b>	<b>2 178 791</b>	<b>1 814 450</b>	<b>11 297 900</b>
Affectation du résultat de 2019, AGO du 25 juin 2020								1 814 450	(1 814 450)	-
Distribution de dividendes, AGO du 25 juin 2020						2 607		(695 204)		(692 597)
Augmentation du capital décidée par l'AGE du 25 juin	926 939							(926 939)		-
Rachat d'actions propres							(1 038)			(1 038)
Amortissement des subventions				(4 497)						(4 497)
Effet de variation du pourcentage d'intérêt								16 687		16 687
Résultat de l'exercice 2020									1 056 402	1 056 402
<b>Solde au 31 Décembre 2020</b>	<b>5 561 635</b>	<b>1 453 040</b>	<b>463 469</b>	<b>10 850</b>	<b>800 000</b>	<b>6 820</b>	<b>(67 144)</b>	<b>2 387 785</b>	<b>1 056 402</b>	<b>11 672 857</b>

### NOTE 13 – INTERETS MINORITAIRES

L'analyse de cette rubrique se présente ainsi :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
- Participation des minoritaires dans le capital de la société " SMC "	100	100
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de la société "	(25)	21
- Part des minoritaires dans le résultat de la société " SMC " (A)	7	(44)
- Participation des minoritaires dans le capital de " BUREAU PLUS "	100	100
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de " BUREAU	7	7
- Part des minoritaires dans le résultat de " BUREAU PLUS " (A)	3	3
- Participation des minoritaires dans le capital de la société "	100 000	50 000
- Part des minoritaires dans les résultats reportés de la société "	-66 688	-29 961
- Part des minoritaires dans le résultat de la société " TALOS " (A)	3 706	-20 056
- Excédent des pertes de l'exercice, imputé à la société mère (A)	-	17
<b><u>Total</u></b>	<b><u>37 210</u></b>	<b><u>187</u></b>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires $\Sigma$ (A)	<b><u>3 716</u></b>	<b><u>(20 080)</u></b>

### NOTE 14 - PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2020 à 1.713.076 DT, contre 2.229.284 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de ce poste se présente comme suit :

	31 Décembre	31 Décembre
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
- Provision pour risques et charges (A)	301 028	268 777
- Emprunts et dettes assimilées (B)	1 412 048	1 960 507
<b><u>Total</u></b>	<b><u>1 713 076</u></b>	<b><u>2 229 284</u></b>

(A) Cette provision est constituée pour couvrir entre autres, le risque lié aux contrôles fiscaux au titre de la période allant du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2005 (voir note 10) et la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016.

(B) Le tableau des emprunts et dettes assimilées est présenté ci après :



## Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées, s'élèvent au 31 décembre 2020 à D : 1.412.048. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts et dettes assimilées se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2019		Mouvements de l'exercice			Solde au 31/12/2020	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
<b>CREDITS BANCAIRES</b>					-				
ATTIJARI BANK	2 590 000	Trimestriellement (2017-2024)	1 392 999	388 019	-	(380 086)	(357 073)	1 012 913	411 032
<b>DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING</b>									
ATTIJARI LEASING	46 087	Mensuellement (2017-2020)	-	4 283	-	-	(4 283)	-	-
ATTIJARI LEASING	66 768	Mensuellement (2017-2020)	-	12 033	-	-	(12 033)	-	-
ATTIJARI LEASING	31 836	Mensuellement (2017-2020)	-	3 028	-	-	(3 028)	-	-
HANNIBAL LEASE	36 725	Mensuellement (2017-2022)	13 151	5 999	-	(6 573)	(5 999)	6 578	6 573
HANNIBAL LEASE	206 757	Mensuellement (2018-2022)	72 851	34 050	-	(36 688)	(34 050)	36 163	36 688
HANNIBAL LEASE	62 340	Mensuellement (2018-2023)	25 943	9 856	-	(10 845)	(9 856)	15 098	10 845
HANNIBAL LEASE	63 860	Mensuellement (2018-2023)	27 273	10 347	-	(11 394)	(10 347)	15 879	11 394
HANNIBAL LEASE	44 620	Mensuellement (2018-2023)	16 538	7 362	-	(7 946)	(7 362)	8 592	7 946
HANNIBAL LEASE	77 154	Mensuellement (2018-2023)	33 881	10 334	-	(11 547)	(10 334)	22 334	11 547
HANNIBAL LEASE	40 623	Mensuellement (2018-2023)	24 731	7 736	-	(8 518)	(7 736)	16 213	8 518
ATTIJARI LEASING	166 356	Mensuellement (2018-2023)	92 667	28 487	-	(31 086)	(28 487)	61 581	31 086
ATTIJARI LEASING	75 182	Mensuellement (2019-2023)	40 613	11 244	-	(12 303)	(11 244)	28 310	12 303
HANNIBAL LEASE	54 226	Mensuellement (2019-2024)	33 611	7 621	-	(8 408)	(7 621)	25 203	8 408
HANNIBAL LEASE	107 215	Mensuellement (2019-2024)	70 814	14 518	-	(16 124)	(14 518)	54 690	16 124
HANNIBAL LEASE	65 445	Mensuellement (2019-2024)	43 988	8 758	-	(9 734)	(8 758)	34 254	9 734
HANNIBAL LEASE	72 201	Mensuellement (2019-2023)	39 555	10 315	-	(11 647)	(10 315)	27 908	11 647
HANNIBAL LEASE	59 052	Mensuellement (2019-2024)	31 892	8 728	-	(9 601)	(8 728)	22 291	9 601
HANNIBAL LEASE	44 153	Mensuellement (2020-2025)	-	-	44 153	(6 252)	(13 860)	24 041	6 252
<b>Total</b>			<b>1 960 507</b>	<b>582 718</b>	<b>44 153</b>	<b>(578 752)</b>	<b>(565 632)</b>	<b>1 412 048</b>	<b>609 698</b>

#### NOTE 15 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

La rubrique fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2020 à 3.971.679 DT, contre 4.183.299 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
- Fournisseurs d'exploitation	1 129 775	1 054 219
- Fournisseurs étrangers	1 029 549	1 113 980
- Fournisseurs, effets à payer	1 768 466	1 927 829
- Fournisseurs, factures non parvenues	13 487	68 899
- Fournisseurs d'immobilisations	26 513	14 483
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	3 889	3 889
<b><u>Total</u></b>	<b><u>3 971 679</u></b>	<b><u>4 183 299</u></b>

#### NOTE 16 - AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2020 un montant de 2.270.995 DT contre 1.299.119 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u>	<u>31 Décembre</u>
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
- Clients, avances et acomptes	583 735	443 986
- Personnel, rémunérations dues	19	1 291
- Crédoeurs divers	7 877	20 791
- Etat, divers impôts et taxes	341 091	206 923
- Etat, contribution sociale de solidarité à payer	16 618	32 195
- CNSS	240 975	258 607
- Comptes courants associés	-	42
- Charges à payer	127 031	160 099
- Produits constatés d'avance	948 580	169 027
- Compte d'attente	5 069	6 158
<b><u>Total</u></b>	<b><u>2 270 995</u></b>	<b><u>1 299 119</u></b>

**NOTE 17 – CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2020 un montant de 721.884 DT contre 1.057.232 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

		<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
		<b><u>2020</u></b>	<b><u>2019</u></b>
- Échéances à moins d'un an sur emprunts	(voir note 14)	411 032	388 019
- Echéances à moins d'un an sur dettes envers les sociétés de leasing	(voir note 14)	198 666	194 699
- Crédit à court terme		-	400 000
- Intérêts courus		9 700	15 435
- Banques		102 486	59 079
<b><u>Total</u></b>		<b>721 884</b>	<b>1 057 232</b>

## NOTE 18 – REVENUS

Les revenus s'élèvent au 31 Décembre 2020 à 18.623.420 DT contre 24.404.887 DT à la clôture de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<b>31 Décembre 2020</b>	<b>31 Décembre 2019</b>
- Ventes locales	13 908 474	15 824 459
- Ventes en suspension de taxes sur chiffre d'affaires	3 181 376	4 145 276
- Ventes à l'exportation	1 515 649	4 418 373
- Prestations de services	17 921	16 779
<b><u>Total</u></b>	<b><u>18 623 420</u></b>	<b><u>24 404 887</u></b>

## NOTE 19 – ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés totalisent au 31 Décembre 2020 un montant de 10.511.877 DT contre 14.214.862 à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<b>31 Décembre 2020</b>	<b>31 Décembre 2019</b>
- Produits chimique	54 956	78 276
- Verrerie et Marbrerie	167 059	198 882
- Quincaillerie	542 454	894 378
- Tissu, Mousse et Cuir	362 878	425 727
- Bois et dérivée	2 435 543	3 584 411
- Produits semi-finis	1 046 248	1 632 097
- Accessoires bureaux	144 115	497 758
- Accessoires chaises	2 249 792	3 679 465
- Autres achats de marchandises	1 206 335	1 228 545
- Frais d'approche	842 114	1 671 325
- Emballages	84 905	109 806
- Sous-traitance	126 069	274 366
- Fournitures de bureau	51 092	39 001
- Carburant	182 736	198 560
- Électricité	86 088	93 653
- Autres achats d'approvisionnements	54 192	33 737
- Variation des stocks de matières premières	875 301	(425 125)
<b><u>Total</u></b>	<b><u>10 511 877</u></b>	<b><u>14 214 862</u></b>

## NOTE 20 – CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au 31 Décembre 2020 un montant de 3.622.499 DT, contre 3.815.071 DT à la clôture de l'exercice précédent. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2019</u>
- Salaires et compléments de salaires	3 071 493	3 258 551
- Charges connexes aux salaires	551 006	556 520
<b><u>Total</u></b>	<b><u>3 622 499</u></b>	<b><u>3 815 071</u></b>

## NOTE 21 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2019</u>
- Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	880 540	913 333
- Dotation aux résorptions	12 135	172 425
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	-	334 020
- Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	7 555	-
- Dotation aux provisions pour créances douteuses	311 838	250 575
- Dotation aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	19 289	29 713
- Dotation aux provisions pour dépréciation des prêts au personnel	9 624	9 094
- Dotation aux provisions pour risques et charges	89 000	87 099
- Reprise sur provision pour créances douteuses	(263 895)	(377 524)
- Reprise sur provision pour dépréciation des comptes d'actifs	-	(10 728)
- Reprise sur provision pour risques et charges	(56 749)	(7 099)
<b><u>Total</u></b>	<b><u>1 009 337</u></b>	<b><u>1 400 908</u></b>

## NOTE 22 – AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31 Décembre 2020 un montant de 2.111.311 DT, contre 2.442.258 DT en 2019. Le détail se présente comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b>2020</b>	<b>2019</b>
- Locations	290 549	280 809
- Entretien et réparation	199 637	252 298
- Primes d'assurances	157 159	129 176
- Personnel extérieur à l'entreprise	599 309	729 474
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	151 593	177 672
- Transports	18 451	40 189
- Voyages et déplacements	99 297	186 573
- Réceptions	14 017	18 543
- Publicité, Publication et Relations publiques	229 192	308 368
- Frais postaux et frais de télécommunication	58 820	57 899
- Services bancaires et assimilés	44 843	66 688
- Jetons de présence	10 000	10 000
- Impôts et taxes	164 838	168 575
- Autres	73 606	15 994
<b>Total</b>	<b>2 111 311</b>	<b>2 442 258</b>

## NOTE 23 – CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes totalisent au 31 Décembre 2020 un montant de 243.428 DT, contre 315.856 DT en 2019. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b>2020</b>	<b>2019</b>
- Intérêts sur crédits bancaires	132 974	159 619
- Intérêts sur crédits à court terme	15 886	20 397
- Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	62 053	66 037
- Intérêts créditeurs	(6 978)	(7 653)
- Pénalités	28 244	20 938
- Pertes de change	44 919	54 242
- Gains de change	(37 376)	(15 346)
- Autres	3 706	17 622
<b>Total</b>	<b>243 428</b>	<b>315 856</b>

#### NOTE 24 – PRODUITS DE PLACEMENTS

La rubrique « Produits de placements » s'éleve au 31 Décembre 2020 à 5.318 DT et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2019</u>
- Revenus des valeurs mobilières de placement	5 318	10 571
<b><u>Total</u></b>	<b><u>5 318</u></b>	<b><u>10 571</u></b>

#### NOTE 25 – AUTRES GAINS ORDINAIRES

La rubrique « autres gains ordinaires » s'élève au 31 Décembre 2020 à 85.835 DT et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2019</u>
- Plus-values sur cession d'immobilisations corporelles	74 137	76 000
- Apurement comptes créditeurs	11 698	29 047
<b><u>Total</u></b>	<b><u>85 835</u></b>	<b><u>105 047</u></b>

#### NOTE 26 – AUTRES PERTES ORDINAIRES

La rubrique « autres pertes ordinaires » s'élève au 31 Décembre 2020 à 51.324 DT et se détaille comme suit :

	<u>31 Décembre</u> <u>2020</u>	<u>31 Décembre</u> <u>2019</u>
- Pertes suite redressement CNSS	-	21 457
- Pertes sur créances irrécouvrables	46 396	137 854
- Apurement comptes débiteurs	4 928	2 001
- Moins-value sur cession des titres SICAV	-	496
<b><u>Total</u></b>	<b><u>51 324</u></b>	<b><u>161 808</u></b>

**NOTE 27 – DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2020</u></b>	<b><u>2019</u></b>
- Investissements en immobilisations incorporelles	6 022	22 906
- Investissements en immobilisations corporelles (*)	291 847	214 749
- Fournisseurs d'immobilisations en début de période	14 483	32 461
- Fournisseurs d'immobilisations en fin de période	(26 513)	(14 483)
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie en début de période	3 889	924
- Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie en fin de période	(3 889)	(3 889)
<b><u>Total</u></b>	<b><u>285 839</u></b>	<b><u>252 668</u></b>

(\*) Compte non tenu des additions en immobilisations à statut juridique particulier.

**NOTE 28 – ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS**

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2020</u></b>	<b><u>2019</u></b>
- Valeur nette comptable des immobilisations cédées	9 726	-
- Produits nets sur cessions d'immobilisations	74 137	76 000
	<b><u>83 863</u></b>	<b><u>76 000</u></b>

**NOTE 29 – DISTRIBUTION DES DIVIDENDES**

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<b>31 Décembre</b>	<b>31 Décembre</b>
	<b><u>2020</u></b>	<b><u>2019</u></b>
- Dividendes décidés au cours de l'exercice	(692 597)	(1 390 311)
- Part des minoritaires dans les dividendes distribués par les filiales	(6)	(156)
	<b><u>(692 603)</u></b>	<b><u>(1 390 467)</u></b>



## **NOTE 30 – LES PARTIES LIEES**

### **SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN**

#### Opérations commerciales

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 338.611 TTC.

Le compte fournisseur "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 143.431.

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 8.075.124 TTC.

Le compte client "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 2.198.114.

#### Répartition des charges communes

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D : 578.329.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 289.457.

• La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter à la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs une quote-part des charges communes pour un montant de D : 413.928.

La partie non encore facturée de cette quote-part des charges communes s'élève à la clôture de l'exercice à D : 254.970.

• Le compte courant associé "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 15.500.

### **SOCIETE BUREAU PLUS**

#### Opérations commerciales

Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 779.503.

### **SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE**

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la société Intérieurs Côte d'Ivoire pour un montant de 70.024 Euro soit D : 225.610.

Le compte client "Intérieurs Côte d'Ivoire" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 406.404.

### **SOCIETE PROPANNE**

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la société "PROPANNE" pour un montant de D : 10.917 TTC.

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a acheté des marchandises auprès de la société "PROPANNE" pour un montant de D : 47.996 TTC.

Le compte fournisseur "PROPANNE" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 25.496.

## **SOCIETE TALOS**

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D : 89.553 TTC.

Le compte client "TALOS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 314.331.

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 35.129 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 5.916.

• La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a acheté des marchandises auprès de la société "TALOS" pour un montant de D : 3.428 TTC.

Le compte fournisseur "TALOS" chez la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN présente à la clôture de l'exercice un solde de D : 3.173.

### Répartition des charges communes

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a fait supporter la société "TALOS", une quote-part des charges communes pour un montant de D : 18.243.

Le compte courant associé "TALOS" chez la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs présente à la clôture de l'exercice un solde débiteur de D : 18.243.

• La société "TALOS" a fait supporter à la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs une quote-part des charges communes pour un montant de D : 2.568.

### Location

La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a conclu avec la société TALOS un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018, moyennant un loyer mensuel de D : 1.500 net de toutes taxes et impôts payables par semestre et d'avance.

Le loyer constaté au titre de l'exercice, s'est élevé à D : 17.794.

### Avances en comptes courants

• La SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D : 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D : 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 remboursable dans un délai de 24 mois.

Les intérêts décomptés à ce titre en 2020, ont été de D : 48.000.

## Rémunérations des dirigeants sociaux

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D : 10.000.

Le montant brut des rémunérations servies en 2020 à Mr Hatem BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D : 180.374.

Le Conseil d'Administration réuni le 18 Mai 2021 a décidé d'octroyer une prime exceptionnelle au Directeur Général, au titre de l'année 2020, pour un montant brut de D : 50.000, figurant en charges à payer parmi les autres passifs courants.

Par ailleurs, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020, a nommé Madame Salima BEN SLIMANE épouse BELHAJ ALI en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société. Il ne lui a été alloué à ce titre, aucune rémunération.

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2020 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général Adjoint et ne lui a pas fixé de rémunération.

Son salaire est servi totalement par la Société le Mobilier Contemporain où il y occupe le poste de Gérant.

La Société le Mobilier Contemporain refacture une quote-part des salaires de Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE à la Société Atelier du Meuble Intérieurs.

Les salaires servis par la Société le Mobilier Contemporain au Directeur Général Adjoint se sont élevés à D : 85.615 dont un montant de D : 54.816 a été refacturé à la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs.

Par ailleurs, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 Juin 2020 a nommé le Directeur Administratif et Financier Mr Riadh KEKLI en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies en 2020 à Mr Riadh KEKLI et constaté en charges s'est élevé à D : 133.117 dont D : 26.543 de charges sociales.

Par ailleurs, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

**Note 31 : Les engagements hors bilan**

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
<b>Engagements donnés</b>							
<b>a) Garanties personnelles</b>							
Cautionnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
<b>b) Garanties réelles</b>							
Hypothèques	400 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang)
	300 000	AMEN BANK					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (1er rang)
	950 000	ATTIJARI BANK					Crédit de gestion :
							- Titre foncier N°68064 (3ème rang)
							- Titre foncier N°98956 (2ème rang)
							- Fond de commerce
	2 590 000	ATTIJARI BANK					Crédit immobilier :
							- Titre foncier N°68063 (1er rang)
							- Titre foncier N°92507 (1er rang)
							- Fond de commerce
Nantissement							
<b>d) Effets escomptés et non échus</b>							
<b>e) Créances à l'exportation mobilisés</b>							
<b>f) Abandon de créances</b>							
<b>Total</b>	<b>4 240 000</b>						
<b>Engagements reçus</b>							
<b>a) Garanties personnelles</b>							
Cautionnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
<b>b) Hypothèques</b>							
Hypothèques	-						
Nantissement	-						
<b>c) Effets escomptés et non échus</b>	-						
<b>d) Créances à l'exportation mobilisés</b>	-						
<b>e) Abandon de créances</b>	-						
<b>Total</b>	<b>-</b>						
<b>Engagements réciproques</b>							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire	196 694	ATTIJARI BANK					
Engagement par signature Caution	104 119	ATTIJARI BANK					
Commande d'immobilisation	-						
Commande de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
<b>Total</b>	<b>300 813</b>						

Le groupe "intérieurs" ne dispose pas de dettes garanties par des sûretés.

**NOTE 32 – ENGAGEMENTS SUR CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT**

<b><u>Rubrique</u></b>	<b>Paielements minimaux HT au 31/12/2020</b>	<b>Valeur actualisée des paielements minimaux HT au 31/12/2020</b>
Moins d'un an	248 319	198 666
Plus d'un an et moins de 5 ans	442 604	399 135
Plus de 5 ans	-	-
<b>Total des paielements minimaux futurs au titre de la location</b>	<b>690 923</b>	<b>597 801</b>
<b>Moins les montants représentant des charges financières</b>	<b>(93 122)</b>	
<b>Valeurs actualisées des paielements minimaux futurs</b>		<b>597 801</b>

**NOTE 33 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE**

Ces états financiers consolidés sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 18 Mai 2021. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date. Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

# **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

Messieurs les Actionnaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

## **I- Rapport sur l'audit des états financiers consolidés**

### **Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe « intérieurs », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 20.387.701, un résultat consolidé bénéficiaire de D : 1.056.402 et une trésorerie positive à la fin de la période de D : 2.018.215.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes lors de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

### **Paragraphes d'observations**

- 1- Nous attirons l'attention sur la note 5 des états financiers consolidés « Continuité d'exploitation », qui indique que la société « BUREAU PLUS » a cédé, depuis décembre 2018, la totalité de ses immobilisations corporelles. Cette situation s'est traduite par la cessation de l'activité de ladite société depuis 2019.

2- La société « SAM » a fait l'objet d'une vérification fiscale préliminaire au titre de l'impôt sur les sociétés pour la période allant du 1er Janvier jusqu'au 31 Décembre 2016 et au titre des acomptes provisionnels pour l'année 2017.

Une première notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Décembre 2020 et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts pour un montant de D : 328.016 dont D : 118.684 de pénalités et D : 92.332 d'acomptes provisionnels.

En application de l'article 44 du code des droits et procédures fiscaux, la société a formulé, en Janvier 2021, son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale préliminaire et a présenté ses observations et arguments justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations. Néanmoins, l'administration fiscale n'a pas retenue les observations et argumentations présentées par la société.

En avril 2021, la société a reformulé une opposition quant à la réponse de l'administration fiscale et a adressé une demande à la commission de conciliation pour statuer sur les résultats de la vérification fiscale et ce, en application de l'article 122 du code des droits et procédures fiscaux.

L'estimation du risque associé à cette situation dépend de facteurs qui ne peuvent être actuellement appréciés. Toutefois, la société a constitué des provisions permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette question.

### **Rapport de gestion**

La responsabilité du rapport de gestion du groupe incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du groupe par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si les dirigeants sociaux ont l'intention de liquider une ou plusieurs sociétés du groupe ou de cesser leurs activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à eux.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

## **Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des sociétés du groupe à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;



- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ; et
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clé d'audit. Nous décrivons le cas échéant ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II-Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **Efficacité du système de contrôle interne**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le

**FINOR**

Karim DEROUCHE

# **INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021**

## **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2021**

### ***Introduction***

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2021, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 134.476.393, un actif net de D : 133.375.263 et un bénéfice de la période de D : 1.787.261.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2021, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2021, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### **Paragraphes post Conclusion**

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent au 31 Mars 2021, 28,56% total des actifs, se situant ainsi en dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 71,44% du total des actifs, dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Les disponibilités représentent au 31 Mars 2021, 40,60% du total des actifs, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en titres émis par l'« UIB », représentent à la clôture de la période 10.44% de l'actif net de la société, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.
- Les pensions livrées représentent à la clôture de la période 10,12% du total des actifs se situant ainsi au-dessus de seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société «INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 28 avril 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**

**FINOR**

**Walid BEN SALAH**

**BILAN ARRETE AU 31 MARS 2021**

(Montants exprimés en dinars)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2021</b>	<b>31/03/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	<u>38 399 968,339</u>	<u>28 355 325,985</u>	<u>35 531 880,295</u>
Obligations et valeurs assimilées		31 641 880,237	25 716 887,797	32 778 140,502
Titres OPCVM		6 758 088,102	2 638 438,188	2 753 739,793
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		<u>96 074 033,397</u>	<u>27 476 048,439</u>	<u>95 331 782,487</u>
Placements monétaires	5	41 471 465,771	14 342 090,834	12 321 184,093
Disponibilités		54 602 567,626	13 133 957,605	83 010 598,394
<b>Créances d'exploitation</b>	6	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<u>134 476 393,076</u>	<u>55 833 765,764</u>	<u>130 866 054,122</u>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	187 629,838	78 980,073	145 219,102
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	913 500,684	850 455,051	1 133 063,371
<b>TOTAL PASSIF</b>		<u>1 101 130,522</u>	<u>929 435,124</u>	<u>1 278 282,473</u>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	9	124 090 735,769	50 789 164,547	122 069 199,581
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		7 637 271,949	3 264 797,811	653,761
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 647 254,836	850 368,282	7 517 918,307
<b>ACTIF NET</b>		<u>133 375 262,554</u>	<u>54 904 330,640</u>	<u>129 587 771,649</u>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<u>134 476 393,076</u>	<u>55 833 765,764</u>	<u>130 866 054,122</u>

## ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	<b>527 825,962</b>	<b>406 809,746</b>	<b>1 666 811,758</b>
Revenus des obligations et valeurs assimilées		527 825,962	406 809,746	1 666 811,758
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	<b>1 152 408,668</b>	<b>563 524,775</b>	<b>2 406 526,501</b>
<b>Revenus des prises en pension</b>	12	<b>239 196,365</b>	-	<b>580 076,596</b>
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		<b>1 919 430,995</b>	<b>970 334,521</b>	<b>4 653 414,855</b>
<b>Charges de gestion des placements</b>	13	<b>(177 629,838)</b>	<b>(78 980,073)</b>	<b>(373 464,101)</b>
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		<b>1 741 801,157</b>	<b>891 354,448</b>	<b>4 279 950,754</b>
<b>Autres charges</b>	14	<b>(51 331,286)</b>	<b>(25 030,061)</b>	<b>(124 762,878)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 690 469,871</b>	<b>866 324,387</b>	<b>4 155 187,876</b>
Régularisation du résultat d'exploitation		(43 215,035)	(15 956,105)	3 362 730,431
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		<b>1 647 254,836</b>	<b>850 368,282</b>	<b>7 517 918,307</b>
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		43 215,035	15 956,105	(3 362 730,431)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		96 790,722	49 673,511	172 098,176
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>1 787 260,593</b>	<b>915 997,898</b>	<b>4 327 286,052</b>

## ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/01 au 31/03/2021	Période du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</b>	<b>1 787 260,593</b>	<b>915 997,898</b>	<b>4 327 286,052</b>
<b>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>			
Résultat d'exploitation	1 690 469,871	866 324,387	4 155 187,876
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	96 790,722	49 673,511	172 098,176
<b>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</b>	-	-	<b>(2 593 022,862)</b>
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>	<b>2 000 230,312</b>	<b>(4 511 323,458)</b>	<b>69 353 852,259</b>
<b>Souscriptions</b>			
- Capital	24 111 418,938	6 125 988,568	109 128 701,491
- Régularisation des sommes non distribuables	4 357,162	2 696,293	238 809,710
- Régularisation des sommes distribuables	1 575 875,528	441 882,311	5 241 720,500
<b>Rachats</b>			
- Capital	(22 184 243,725)	(10 348 786,300)	(42 364 413,001)
- Régularisation des sommes non distribuables	(6 786,909)	(3 556,797)	(69 146,067)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 500 390,682)	(729 547,533)	(2 821 820,374)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>3 787 490,905</b>	<b>(3 595 325,560)</b>	<b>71 088 115,449</b>
<b>ACTIF NET</b>			
En début de période	129 587 771,649	58 499 656,200	58 499 656,200
En fin de période	133 375 262,554	54 904 330,640	129 587 771,649
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>			
En début de période	1 185 364	535 222	535 222
En fin de période	1 204 078	494 101	1 185 364
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>110,770</b>	<b>111,120</b>	<b>109,323</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,32%</b>	<b>1,67%</b>	<b>6,07%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**  
**AU 31 MARS 2021**

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

### **3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

### **3.3-Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.



### **3.4-Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.5-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

### **3.6-Opérations de pensions livrées**

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

#### Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2021 à D : 38.399.968,339 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% Actif net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				
		<b>30 900 670,000</b>	<b>31 641 880,237</b>	<b>23,72%</b>
<b>Obligations de sociétés</b>				
		<b>28 322 350,000</b>	<b>28 987 453,894</b>	<b>21,73%</b>
AMEN BANK ES 2017	5 000	200 000,000	210 900,000	0,16%
AMEN BANK ES 2009	10 000	266 300,000	272 124,000	0,20%
AMEN BANK ES 2010	10 000	333 000,000	344 560,000	0,26%
AMEN BANK ES 2012	20 000	400 000,000	413 552,000	0,31%
AMEN BANK ES 2016	16 000	320 000,000	326 694,400	0,24%
AMEN BANK SUB 2020 B	70 000	7 000 000,000	7 067 760,000	5,30%
ATB SUB 2017	30 000	2 400 000,000	2 407 728,000	1,81%
ATL 2016-1 A	10 000	200 000,000	209 176,000	0,16%
ATL 2017-1 A	10 000	200 000,000	200 560,000	0,15%
ATL 2017 SUB	2 000	160 000,000	164 627,200	0,12%
ATL 2017-2 B	2 500	100 000,000	100 588,000	0,08%
ATL 2017-2 C	2 500	200 000,000	201 046,000	0,15%
ATL 2018 -1 B	2 500	150 000,000	157 454,000	0,12%
ATL 2019-1 CA	7 000	560 000,000	576 514,400	0,43%
ATL 2020-1 CA	5 000	500 000,000	518 852,000	0,39%
ATTIJARI BANK SUB 2017	5 000	200 000,000	209 860,000	0,16%
ATTIJARI LEAS 2016-1	10 000	200 000,000	208 256,000	0,16%
ATTIJARI LEAS 2016-2 C	5 000	300 000,000	301 496,000	0,23%
ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	560 000,000	593 812,800	0,45%
ATTIJARI LEAS SUB 2020-1	7 000	700 000,000	719 656,000	0,54%
BH 2009	20 000	614 000,000	623 040,000	0,47%
BH 2016-1	10 000	200 000,000	210 704,000	0,16%
BH 2019-1	5 000	300 000,000	300 344,000	0,23%
BNA 2009	10 000	266 300,000	277 612,000	0,21%
BTE 2016	5 000	100 000,000	101 072,000	0,08%
BTE 2019	6 000	480 000,000	489 259,200	0,37%
BTK 2009 C	5 000	133 150,000	133 882,000	0,10%
CIL 2016/1	12 000	240 000,000	252 547,200	0,19%
CIL 2016-2	17 000	340 000,000	342 516,000	0,26%
CIL 2017/1	3 000	120 000,000	125 556,000	0,09%
TL SUB 2016	3 000	60 000,000	60 309,600	0,05%
TL 2015-2 B	5 000	200 000,000	200 952,000	0,15%
TL 2016-1	5 000	300 000,000	318 344,000	0,24%

TL 2017-1	8 000	320 000,000	335 724,800	0,25%
TL 2017-2 B	10 000	800 000,000	807 480,000	0,61%
TL 2018 SUB A	2 500	150 000,000	152 230,000	0,11%
TL 2018 SUB B	2 500	250 000,000	253 836,000	0,19%
TLF 2020-1 TF	15 000	1 500 000,000	1 617 456,000	1,21%
TLF2020 SUB -TF	20 000	2 000 000,000	2 027 856,000	1,52%
UIB 2009/1 B	20 000	532 600,000	549 160,000	0,41%
UIB 2011/1 A	15 500	155 000,000	160 617,200	0,12%
UIB SUB 2016	15 600	312 000,000	316 305,600	0,24%
ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	500 000,000	534 116,000	0,40%
STB SUB 2019-1 CA	10 000	800 000,000	822 464,000	0,62%
STB 2020-1	7 000	700 000,000	756 380,800	0,57%
TLF 2021-1 TF	20 000	2 000 000,000	2 012 472,694	1,51%
<b>Bons du trésor assimilables</b>		<b>2 578 320,000</b>	<b>2 654 426,343</b>	<b>1,99%</b>
BTA 6,9-05/2022 15 ANS	600	664 320,000	635 653,080	0,48%
BTA 5,6-08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	1 019 525,783	0,76%
BTA 6-02/2022 12 ANS	1 000	955 000,000	999 247,480	0,75%
<b>Titre OPCVM</b>		<b>6 500 413,002</b>	<b>6 758 088,102</b>	<b>5,07%</b>
FINA O SICAV	835	87 113,752	96 553,555	0,07%
FCP BNA CAPITALISATION	15 967	2 499 857,388	2 693 137,923	2,02%
TUNISO EMIRATIE SICAV	36 418	3 913 441,862	3 968 396,624	2,98%
<b>Total</b>		<b>37 401 083,002</b>	<b>38 399 968,339</b>	<b>28,79%</b>
<b>Total par rapport au total des actifs</b>			<b>28,56%</b>	

#### Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2021 à D : 41.471.465,771 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% Actif net
<b><u>Certificats de dépôt</u></b>	<b>27 707 593,032</b>	<b>27 863 312,406</b>	<b>20,89%</b>
Certificat de dépôt BH au 02/04/2021 à 7,12% 60 jours	3 962 471,999	3 999 367,237	3,00%
Certificat de dépôt BH au 27/04/2021 à 7,12% 90 jours	5 916 054,235	5 975 443,608	4,48%
Certificat de dépôt BTE au 19/04/2021 à 7,15% 60 jours	4 952 894,672	4 985 750,941	3,74%
Certificat de dépôt UIB au 18/05/2021 à 7,23% 60 jours	12 876 172,126	12 902 750,620	9,67%

<b>Créances sur opérations de pensions livrées</b>	<b>13 233 849,823</b>	<b>13 608 153,365</b>	<b>10,20%</b>
Pension livrée ATTIJARI BANK au 18/05/2021 à 7,15% pour 90 jours 1372 BTA 6% 12 octobre 2023 (6 ans)	1 400 868,384	1 412 832,189	1,06%
Pension livrée BTE au 20/07/2021 à 7,12% pour 181 jours 5735 BTA 6,3% 14 octobre 2026 (10 ans)	5 832 007,918	5 913 902,269	4,43%
Pension livrée ATTIJARI BANK au 19/04/2021 à 7,13% pour 122 jours 1920 BTA 6.9% Mai 2022	2 000 213,918	2 041 413,880	1,53%
Pension livrée ATTIJARI BANK au 12/04/2021 à 7,80% pour 287 jours 3945 BTA 12 ANS 6,7% AVRIL 2028	4 000 759,603	4 240 005,027	3,18%
<b>TOTAL</b>	<b>40 941 442,855</b>	<b>41 471 465,771</b>	<b>31,09%</b>
<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>			<b>30,84%</b>

#### Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 mars 2021 un solde de D : 2.391,340 contre un solde de D : 2.391,340 à la même date de l'exercice 2020 et se détaille comme suit :

	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Sommes à encaisser	2 391,340	2 391,340	2 391,340
<b>Total</b>	<b>2 391,340</b>	<b>2 391,340</b>	<b>2 391,340</b>

#### Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à D : 187.629,838 contre D : 78.980,073 au 31/03/2020 et s'analyse comme suit :

	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Gestionnaire	167 629,838	68 980,073	135 219,102
Dépositaire	20 000,000	10 000,000	10 000,000
<b>Total</b>	<b>187 629,838</b>	<b>78 980,073</b>	<b>145 219,102</b>

**Note 8 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2021 à D : 913.500,684 contre D : 850.455,051 au 31/03/2020 et s'analyse comme suit :

	<u>31/03/2021</u>	<u>31/03/2020</u>	<u>31/12/2020</u>
Redevance du CMF	11 448,021	4 690,078	10 349,784
Dividendes à payer	878 892,584	824 775,574	1 085 247,400
Commissaire aux comptes	6 000,020	3 504,820	20 000,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529	823,529
Jetons de présence	14 975,345	14 975,623	13 200,000
Retenue à la source	83,050	961,650	102,658
TCL	1 278,135	674,077	3 340,000
Autres	-	49,700	-
<b>Total</b>	<b>913 500,684</b>	<b>850 455,051</b>	<b>1 133 063,371</b>

**Note 9 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 31 mars 2021, se détaillent ainsi :

**Capital au 31-12-2020**

Montant	122 069 199,581
Nombre de titres	1 185 364
Nombre d'actionnaires	1 185

**Souscriptions réalisées**

Montant	24 111 418,938
Nombre de titres émis	234 136
Nombre d'actionnaires nouveaux	117

**Rachats effectués**

Montant	(22 184 243,725)
Nombre de titres rachetés	(215 422)
Nombre d'actionnaires sortants	(147)

**Autres mouvements**

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	96 790,722
Régularisation des sommes non distribuables	(2 429,747)

**Capital au 31-03-2021**

Montant	124 090 735,769
Nombre de titres	1 204 078
Nombre d'actionnaires	1 155

**Note 10 : Revenus du portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2021 à D : 527.825,962 contre D : 406.809,746 pour la même période de l'exercice 2020 se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2021	du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
<b><u>Revenus des obligations</u></b>	<b><u>496 777,502</u></b>	<b><u>375 415,993</u></b>	<b><u>1 540 546,951</u></b>
- Intérêts	496 777,502	375 415,993	1 540 546,951
<b><u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u></b>	<b><u>31 048,460</u></b>	<b><u>31 393,753</u></b>	<b><u>126 264,807</u></b>
- Intérêts des BTA	31 048,460	31 393,753	126 264,807
<b>TOTAL</b>	<b>527 825,962</b>	<b>406 809,746</b>	<b>1 666 811,758</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2021 à D : 1.152.408,668 contre D : 563.524,775, pour la même période de l'exercice 2020, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2021	du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Intérêts des dépôts à vue	851 129,945	237 187,005	1 781 545,146
Intérêts des certificats de dépôts	301 278,723	326 337,770	624 981,355
<b>TOTAL</b>	<b>1 152 408,668</b>	<b>563 524,775</b>	<b>2 406 526,501</b>

**Note 12 : Revenus des prises en pension**

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2021	du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Intérêts des pensions livrées	239 196,365	-	580 076,596
<b>TOTAL</b>	<b>239 196,365</b>	<b>-</b>	<b>580 076,596</b>

**Note 13 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à D :177.629,838 contre D : 78.980,073 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2020 et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2021	du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Rémunération du gestionnaire	167 629,838	68 980,073	363 464,101
Rémunération du dépositaire	10 000,000	10 000,000	10 000,000
<b>TOTAL</b>	<b>177 629,838</b>	<b>78 980,073</b>	<b>373 464,101</b>

**Note 14 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01 au 31/03/2021 à D : 51.331,286 contre D : 25.030,061 pour la même période de l'exercice 2020, et se détaillent ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2021	du 01/01 au 31/03/2020	Année 2020
Redevance du CMF	33 524,965	13 795,554	72 690,644
Commissaire aux comptes	10 412,992	4 537,533	21 032,713
Rémunération Président du Conseil	705,882	705,882	4 235,292
Jetons de présence	1 775,340	1 795,066	7 200,000
TCL	3 750,000	3 395,858	17 518,359
Autres	1 162,107	800,168	2 085,870
<b>TOTAL</b>	<b>51 331,286</b>	<b>25 030,061</b>	<b>124 762,878</b>

**Note 15 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire****Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de l "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**Rémunération du dépositaire :**

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.

# **CAP OBLIG SICAV**

## **SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021**

### **RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2021**

#### ***Introduction***

En notre qualité de commissaire aux comptes de « CAP OBLIG SICAV », et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de « CAP OBLIG SICAV », qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 22.640.855 DT et un résultat net de la période du premier trimestre 2021 s'élevant à 314.194 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

#### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects financières et comptables et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.



## **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « CAP OBLIG SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2021 ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de 3 mois close à cette date conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

## **Paragraphes d'observation**

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée depuis l'exercice 2018 par la société «CAP OBLIG SICAV» pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- L'émergence de la pandémie du COVID-19 a eu et continue d'avoir un impact sur l'environnement économique. La société « CAP OBLIG SICAV » n'est pas en capacité d'apprécier son impact éventuel sur ses performances futures. A la date d'arrêté des états financiers trimestriels de la société, la direction de la société gestionnaire n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre conclusion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

## **Autres obligations légales et réglementaires**

Par référence à l'article 29 du code des OPC et l'article 02 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, nous attirons l'attention sur les points suivants :

- Au cours du premier trimestre 2021, la proportion des actifs de « CAP OBLIG SICAV » employée dans les Bons de Trésor Assimilables, emprunts obligataires et parts des OPCVM était en deça de la limite minimale de 50% de l'actif fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 31 mars 2021, ce taux est de l'ordre de 40,43%.
- Au cours du premier trimestre 2021, la proportion des actifs de « CAP OBLIG SICAV » employée dans des valeurs mobilières représentant des titres à court terme était en dépassement de la limite maximale de 30% de l'actif fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 31 mars 2021, ce taux est de l'ordre de 37,39%.

- Au cours du premier trimestre 2021, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en disponibilités, dépôts à terme et dépôts à vue à des taux qui dépassaient la limite maximale de 20% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 31 mars 2021, ce taux est de l'ordre de 22,18%.
- Au cours du premier trimestre 2021, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en valeurs mobilières représentant des titres à court terme ainsi qu'en disponibilités, dépôts à vue et dépôts à terme à des taux qui dépassaient la limite maximale de 50% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 31 mars 2021, ce taux est de l'ordre de 59,57%.
- Au cours du premier trimestre 2021, l'actif net de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en des parts ou actions des OPCVM à des taux qui dépassaient la limite maximale de 5% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 31 mars 2021, ce taux est de l'ordre de 5,29%.
- Au cours du premier trimestre 2021, l'actif de la « CAP OBLIG SICAV » a été employé en des titres émis par l'ATB, en dépassement de la limite légale de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif. Au 31 mars 2021, ce taux est de l'ordre de 15,70%.

Tunis, le 30 avril 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES -MTBF**

**Mohamed Lassaad BORJI**

**BILAN**  
**ARRETE AU 31/03/2021**  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<b>En TND</b>		<b>31/03/2021</b>	<b>31/03/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
<b><u>ACTIF</u></b>				
<b>AC1 - Portefeuille titres</b>	<b>4.1</b>	<b>9 162 866</b>	<b>8 131 708</b>	<b>9 777 250</b>
AC1a Actions et valeurs assimilées		1 198 387	420 621	1 184 404
AC1b Obligations et valeurs assimilées		7 964 479	7 711 087	8 592 846
<b>AC2 - Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>13 503 039</b>	<b>11 714 163</b>	<b>13 790 276</b>
AC2a Placements monétaires	<b>4.3</b>	13 002 134	8 523 228	13 493 181
AC2b Disponibilités		500 905	3 190 935	297 095
<b>AC3 - Créances d'exploitation</b>		-	-	-
<b>AC4 - Autres actifs</b>		-	5 109	-
<b>Total Actif</b>		<b>22 665 905</b>	<b>19 850 980</b>	<b>23 567 526</b>
<b><u>PASSIF</u></b>				
<b>PA1 Opérateurs créditeurs</b>	<b>4.5</b>	<b>19 374</b>	<b>16 272</b>	<b>18 406</b>
<b>PA2 Autres créditeurs divers</b>	<b>4.6</b>	<b>5 676</b>	<b>11 669</b>	<b>5 536</b>
<b>Total Passif</b>		<b>25 050</b>	<b>27 941</b>	<b>23 942</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>				
<b>CP1 Capital</b>	<b>4.7</b>	<b>21 190 779</b>	<b>18 385 527</b>	<b>22 289 674</b>
<b>CP2 - Sommes distribuables</b>		<b>1 450 076</b>	<b>1 437 512</b>	<b>1 253 910</b>
CP2a Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 190 578	1 124 541	170
CP2b Sommes distribuables de la période		259 498	312 971	1 253 740
<b>Actif Net</b>		<b>22 640 855</b>	<b>19 823 039</b>	<b>23 543 584</b>
<b>Total Passif et Actif Net</b>		<b>22 665 905</b>	<b>19 850 980</b>	<b>23 567 526</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**POUR LA PERIODE DU 01/01/2021 AU 31/03/2021**  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		<b>En TND</b>			
		<b>Période</b> <b>du</b> <b>01/01/2021</b> <b>au</b> <b>31/03/2021</b>	<b>Période</b> <b>du</b> <b>01/01/2020</b> <b>au</b> <b>31/03/2020</b>	<b>Période</b> <b>du</b> <b>01/01/2020</b> <b>au</b> <b>31/12/2020</b>	
<b>PR1</b>	<b>Revenus du portefeuille Titres</b>	<b>4.2</b>	<b>135 104</b>	<b>101 556</b>	<b>477 875</b>
PR1a	Dividendes		-	-	-
PR1b	Revenus des obligations et valeurs assimilées		135 104	101 556	477 875
<b>PR2</b>	<b>Revenus des placements monétaires</b>	<b>4.4</b>	<b>210 663</b>	<b>289 246</b>	<b>933 066</b>
<b>Total Revenus des Placements</b>			<b>345 767</b>	<b>390 802</b>	<b>1 410 941</b>
<b>CH1</b>	<b>Charges de gestion des placements</b>	<b>4.8</b>	<b>(54 207)</b>	<b>(47 142)</b>	<b>(198 194)</b>
<b>Revenus Nets des Placements</b>			<b>291 560</b>	<b>343 660</b>	<b>1 212 747</b>
<b>CH2</b>	<b>Autres charges</b>	<b>4.9</b>	<b>(7 169)</b>	<b>(6 478)</b>	<b>(31 095)</b>
<b>Résultat d'Exploitation</b>			<b>284 391</b>	<b>337 182</b>	<b>1 181 652</b>
<b>PR4</b>	<b>Régularisation du résultat d'exploitation</b>		<b>(24 893)</b>	<b>(24 211)</b>	<b>72 088</b>
<b>Sommes distribuables de la Période</b>			<b>259 498</b>	<b>312 971</b>	<b>1 253 740</b>
<b>PR4</b>	<b>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>24 893</b>	<b>24 211</b>	<b>(72 088)</b>
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		13 983	576	20 512
	Frais de négociation de titres		-	(1 426)	(1 426)
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		15 820	9 475	36 050
<b>Résultat Net de la Période</b>			<b>314 194</b>	<b>345 807</b>	<b>1 236 788</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET  
POUR LA PERIODE DU 01/01/2021 AU 31/03/2021  
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<b>En TND</b>		<b>Période du 01/01/2021 du 31/03/2021</b>	<b>Période du 01/01/2020 du 31/03/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 du 31/12/2020</b>
<b>AN1</b>	<b><u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b><u>314 194</u></b>	<b><u>345 807</u></b>	<b><u>1 236 788</u></b>
AN1a -	Résultat d'exploitation	284 391	337 182	1 181 652
AN1b -	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	13 983	576	20 512
AN1c -	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	15 820	9 475	36 050
AN1d -	Frais de négociation de titres	-	(1 426)	(1 426)
<b>AN2</b>	<b><u>Distribution de dividendes</u></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b><u>(845 319)</u></b>
<b>AN3</b>	<b><u>Transactions sur le capital</u></b>	<b><u>(1 216 923)</u></b>	<b><u>(726 537)</u></b>	<b><u>2 948 346</u></b>
<b>AN3a</b>	<b>Souscriptions</b>	<b>5 738 756</b>	<b>5 895 899</b>	<b>28 943 944</b>
CSS	Capital	5 400 441	5 510 178	27 806 851
RSNDS	Régularisation des sommes non distribuables	2 109	1 332	25 177
RSD	Régularisation des sommes distribuables	336 206	384 389	1 111 916
<b>AN3b</b>	<b>Rachats</b>	<b>(6 955 679)</b>	<b>(6 622 436)</b>	<b>(25 995 598)</b>
CSR	Capital	(6 526 234)	(6 171 431)	(24 613 287)
RSNDR	Régularisation des sommes non distribuables	(5 014)	(1 942)	(22 968)
RSD	Régularisation des sommes distribuables	(424 431)	(449 063)	(1 359 343)
<b>Variation de l'actif net</b>		<b><u>(902 729)</u></b>	<b><u>(380 730)</u></b>	<b><u>3 339 815</u></b>
<b>AN4</b>	<b><u>Actif net</u></b>			
AN4a	Début de période	23 543 584	20 203 769	20 203 769
AN4b	Fin de période	22 640 855	19 823 039	23 543 584
<b>AN5</b>	<b><u>Nombre d'actions</u></b>			
AN5a	Début de période	219 750	188 184	188 184
AN5b	Fin de période	208 651	181 648	219 750
<b>Valeur liquidative</b>		<b><u>108,511</u></b>	<b><u>109,129</u></b>	<b><u>107,138</u></b>
<b>AN6 -</b>	<b><u>Taux de rendement annualisé (%)</u></b>	<b><u>5,20%</u></b>	<b><u>6,62%</u></b>	<b><u>5,56%</u></b>

## **NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

### **1- PRESENTATION DE LA SOCIETE**

CAP OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 18 septembre 2001, et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 27 novembre 2000.

La SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 03 décembre 2001 sous le n° 01.434.

La gestion de la SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES ». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la banque « ATB ».

### **2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### **3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### **3.2 Evaluation des placements**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société CAP OBLIG SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 .

La société «CAP OBLIG SICAV» ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.3 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

##### 4.1 Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31 mars 2021 de bons de trésor assimilables, titres OPCVM et d'obligations.

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2021 à 9.162.866 DT et se répartit comme suit :

Désignation du Titre	Quantité	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% Actif Net
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>		<b>7 688 601</b>	<b>7 964 479</b>	<b>35,18%</b>
<b><i>Emprunts d'Etat</i></b>		<b>1 932 295</b>	<b>1 995 571</b>	<b>8,81%</b>
EMP NAT 2014 Cat C	20 000	1 000 000	1 039 664	4,59%
BTA 6% 10 2023	1 050	932 295	955 907	4,22%
<b><i>Emprunts de sociétés</i></b>		<b>5 756 306</b>	<b>5 968 908</b>	<b>26,36%</b>
ATB 2007/1	3 000	56 250	59 255	0,26%
ATL 2017/1	5 000	100 000	100 280	0,44%
ABC 2020/1	10 000	1 000 000	1 068 232	4,72%
AMEN BANK 2020/3	10 000	1 000 000	1 009 680	4,46%
BTE 2016	10 000	200 000	202 144	0,89%
CIL 2016/1	2 500	50 000	52 630	0,23%
CIL 2016/2	5 000	100 000	100 736	0,44%
HL 2015/1 CB	10 000	357 556	380 684	1,68%
HL 2017/3	3 500	140 000	141 596	0,63%
HL 2017/2	3 500	140 000	146 221	0,65%
HL SUB 2018/1	3 500	210 000	222 314	0,98%
HL 2018/2	1 000	60 000	60 514	0,27%
HL 2020/2	10 500	1 050 000	1 083 911	4,79%
TL 2014/1	10 000	200 000	210 888	0,93%
TL 2018/1	3 500	210 000	222 040	0,98%
TL 2014/2	13 000	260 000	264 753	1,17%
TLF 2021-1	2 000	200 000	201 234	0,89%
TLF 2019-1	2 500	200 000	213 842	0,94%
UIB SUB 2016	5 000	100 000	101 380	0,45%
UIB 2009/1	2 500	112 500	116 212	0,51%
UIB 2011/1	1 000	10 000	10 362	0,05%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>1 154 630</b>	<b>1 198 387</b>	<b>5,29%</b>
FCP SALAMETT CAP	67 549	1 154 630	1 198 387	5,29%
<b>Total Portefeuille Titres</b>		<b>8 843 231</b>	<b>9 162 866</b>	<b>40,47%</b>



Les titres ayant connu des mouvements au cours du premier trimestre 2021 se présentent comme suit:

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 01-01-2021	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / remboursés	Plus ou moins values réalisées	Coût d'acquisition au 31-03-2021
<b>Obligations et Valeurs assimilées</b>	<b>1 554 180</b>	<b>200 000</b>	<b>870 000</b>	<b>854 180</b>	<b>15 820</b>	<b>900 000</b>
<b>Emprunts de Sociétés</b>	<b>1 554 180</b>	<b>200 000</b>	<b>870 000</b>	<b>854 180</b>	<b>15 820</b>	<b>900 000</b>
TLF 2021-1	-	200 000	-	-	-	200 000
HL 2015/2	170 700	-	180 000	170 700	9 300	-
ATL 2017/1	200 000	-	100 000	100 000	-	100 000
HL 2017/3	210 000	-	70 000	70 000	-	140 000
UIB SUB 2016	200 000	-	100 000	100 000	-	100 000
CIL 2016/2	200 000	-	100 000	100 000	-	100 000
ATL 2015/2	93 480	-	100 000	93 480	6 520	-
HL 2018/2	80 000	-	20 000	20 000	-	60 000
BTE 2016	400 000	-	200 000	200 000	-	200 000
<b>Total</b>	<b>1 554 180</b>	<b>200 000</b>	<b>870 000</b>	<b>854 180</b>	<b>15 820</b>	<b>900 000</b>

#### 4.2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01 janvier 2021 au 31 mars 2021 totalisent 135.104 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/01/2021 au 31/03/2021	Période du 01/01/2020 au 31/03/2020	Période du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des obligations de sociétés	109 872	82 678	380 424
Revenus des emprunts d'Etat	25 232	18 878	97 451
<b>Total</b>	<b>135 104</b>	<b>101 556</b>	<b>477 875</b>

#### 4.3 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31 mars 2021 à 13.002.134 DT contre 8.523.228 DT au 31 mars 2020. Le détail des placements monétaires à la date du 31 mars 2021 est présenté au niveau du tableau suivant :

<b>Désignation</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur au 31/03/2021</b>	<b>% de l'Actif Net</b>
<b>Placements à Terme</b>	<b>4 500 000</b>	<b>4 526 284</b>	<b>19,99%</b>
PLT 03/05/2021 ATB 3 mois à 7,15%	2 500 000	2 523 115	11,14%
PLT 21/06/2021 ATB 3 mois à 7,23%	2 000 000	2 003 169	8,85%
<b>Certificats de Dépôt</b>	<b>8 428 370</b>	<b>8 475 850</b>	<b>37,44%</b>
CD_9,35%_11/05/2021 AIL 30 jours	985 715	991 838	4,38%
CD_9,35%_27/04/2021 AIL 44 jours	985 715	994 694	4,39%
CD_8,50%_21/04/2021 BHL 50 jours	1 973 986	1 992 567	8,80%
CD_8,70%_13/04/2021 UNIFAC 48 jours	988 566	997 713	4,41%
CD_7,23%_04/04/2021 ATB 7 jours	1 996 793	1 999 038	8,83%
CD_7,23%_01/04/2021 ATB 10 jours	1 497 595	1 500 000	6,63%
<b>Total</b>	<b>12 928 370</b>	<b>13 002 134</b>	<b>57,43%</b>

#### 4.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 210.663 DT pour la période allant du 01 janvier 2021 au 31 mars 2021 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme et certificats de dépôt au titre du premier trimestre 2021.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Période du 01/01/2021 au 31/03/2021</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/03/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>
Revenus des Placements à Terme	61 681	87 884	312 532
Revenus des Certificats de Dépôt	148 982	201 362	620 534
<b>Total</b>	<b>210 663</b>	<b>289 246</b>	<b>933 066</b>

#### 4.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SICAV au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 19.374 DT au 31 mars 2021 contre 18.406 DT au 31 décembre 2020.

#### 4.6 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	Valeur	Valeur	Valeur
	Au	Au	Au
	31/03/2021	31/03/2020	31/12/2020
TCL à payer	344	341	342
Retenue à la Source	3 161	9 505	3 132
Redevance CMF	2 171	1 823	2 062
<b>Total</b>	<b>5 676</b>	<b>11 669</b>	<b>5 536</b>

#### 4.7 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 janvier 2021 au 31 mars 2021 s'élève à -902.729 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	(1 098 895)
Variation de la part Revenu	196 166
<b>Variation de l'Actif Net</b>	<b>(902 729)</b>

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2021 se détaillent comme suit :

	Capital au	Souscriptions	Rachats	Capital au
	31/12/2020	réalisées	effectués	31/03/2021
Montant	22 289 674	5 400 441	(6 526 234)	21 163 881(*)
Nombre de titres	219 750	53 242	64 341	208 651
Nombre d'actionnaires	527	74	144	457

(\*) Il s'agit de la valeur du capital évaluée sur la base de la part capital au 01/01/2021. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2021 au 31/03/2021).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31/03/2021</b>
Capital sur la base part de capital de début de période	21 163 881
Variation des +/- values potentielles sur titres	13 983
+/- values réalisées sur cession de titres	15 820
Frais de négociation de titre	-
Régul des sommes non distribuables de la période	(2 905)
<b>Capital au 31.03.2021</b>	<b>21 190 779</b>

#### 4.8 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le détail se présente comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Période du 01/01/2021 au 31/03/2021</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/03/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>
Rémunération du Gestionnaire	54 207	47 142	198 194
<b>Total</b>	<b>54 207</b>	<b>47 142</b>	<b>198 194</b>

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 0,75% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du premier trimestre 2021 s'élève à 54.207 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire «COFIB CAPITAL FINANCES».

#### 4.9 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL ainsi que les autres impôts et taxes. Il se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Période du 01/01/2021 au 31/03/2021</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/03/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>
Redevance CMF	6 073	5 282	22 206
TCL	896	996	3 599
Autres impôts et taxes	200	200	5 290
<b>Total</b>	<b>7 169</b>	<b>6 478</b>	<b>31 095</b>

# **SICAV SECURITY**

**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2021**

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS**

**FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2021**

## ***Introduction***

En notre qualité de commissaire aux comptes de « SICAV SECURITY », et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de « SICAV SECURITY », qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un actif net totalisant 1.012.062 DT et un résultat net de la période du premier trimestre 2021 s'élevant à 7.253 DT.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

## ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects financières et comptables et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

## **Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la société « SICAV SECURITY » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2021 ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période de 3 mois close à cette date conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

## **Paragraphes d'observation**

- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée depuis l'exercice 2018 par la société « SICAV SECURITY » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- L'émergence de la pandémie du COVID-19 a eu et continue d'avoir un impact sur l'environnement économique. La société « SICAV SECURITY » n'est pas en capacité d'apprécier son impact éventuel sur ses performances futures. A la date d'arrêté des états financiers trimestriels de la société, la direction de la société gestionnaire n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Notre conclusion ne comporte pas de réserves à l'égard de ces points.

## **Autres obligations légales et réglementaires**

Par référence à l'article 29 du code des OPC et l'article 02 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001, nous attirons l'attention sur les points suivants :

- Au cours du premier trimestre 2021, l'actif de la « SICAV SECURITY » a été employé en disponibilités, dépôts à terme et dépôts à vue à des taux qui dépassaient la limite maximale de 20% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 31 mars 2021, ce taux est de l'ordre de 40,60%.
- Au cours du premier trimestre 2021, l'actif net de la « SICAV SECURITY » a été employé en titres des OPCVM à des taux en deçà de la limite maximale de 5% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Au 31 mars 2021, ce taux est de l'ordre de 5,38%.

- Au cours du premier trimestre 2021, l'actif de la « SICAV SECURITY » a été employé en des titres émis par la SFBT et Hannibal Lease, en dépassement de la limite de 10% fixée par l'article 29 de la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Au 31 mars 2021, ces taux sont respectivement de l'ordre de 10,13% et 10,24%.

Tunis, le 30 avril 2021

**Le Commissaire aux Comptes :**

**LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ASSOCIES -MTBF**

**Mohamed Lassaad BORJI**

**BILAN**  
**ARRETE AU 31-03-2021**  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<b>En TND</b>		<b>31/03/2021</b>	<b>31/03/2020</b>	<b>31/12/2020</b>
<b><u>ACTIF</u></b>				
<b>AC1 - Portefeuille titres</b>		<b>601 899</b>	<b>686 897</b>	<b>755 569</b>
AC1a Actions, valeurs assimilées et droits attachés	<b>4.1</b>	205 393	272 809	311 719
AC1b Obligations et valeurs assimilées	<b>4.2</b>	396 506	414 088	443 850
<b>AC2 - Placements monétaires et disponibilités</b>		<b>411 454</b>	<b>319 841</b>	<b>417 165</b>
AC2a Placements monétaires	<b>4.4</b>	221 672	222 599	221 623
AC2b Disponibilités		189 782	97 242	195 542
<b>AC3 - Créances d'exploitation</b>		-	-	-
<b>AC4 - Autres actifs</b>		-	-	-
<b>Total Actif</b>		<b>1 013 353</b>	<b>1 006 738</b>	<b>1 172 734</b>
<b><u>PASSIF</u></b>				
<b>PA1 Opérateurs créditeurs</b>	<b>4.6</b>	<b>1 022</b>	<b>1 022</b>	<b>1 278</b>
<b>PA2 Autres créditeurs divers</b>	<b>4.7</b>	<b>269</b>	<b>268</b>	<b>301</b>
<b>Total Passif</b>		<b>1 291</b>	<b>1 290</b>	<b>1 579</b>
<b><u>ACTIF NET</u></b>				
<b>CP1 Capital</b>	<b>4.8</b>	<b>965 757</b>	<b>955 097</b>	<b>1 124 680</b>
<b>CP2 - Sommes distribuables</b>		<b>46 305</b>	<b>50 351</b>	<b>46 475</b>
CP2a Sommes distribuables des exercices antérieurs		39 852	41 703	15
CP2b Sommes distribuables de la période		6 453	8 648	46 460
<b>Actif Net</b>		<b>1 012 062</b>	<b>1 005 448</b>	<b>1 171 155</b>
<b>Total Passif et Actif Net</b>		<b>1 013 353</b>	<b>1 006 738</b>	<b>1 172 734</b>



**ETAT DE RESULTAT**  
**POUR LA PERIODE DU 01-01-2021 AU 31-03-2021**  
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<b>En TND</b>		<b>Période du 01/01/2021 au 31/03/2021</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/03/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>
<b>PR1 - Revenus du Portefeuille Titres</b>	<b>4.3</b>	<b>7 262</b>	<b>7 097</b>	<b>39 075</b>
PR1a Dividendes		-	-	8 363
PR1b Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 262	7 097	30 712
<b>PR2 Revenus des placements monétaires</b>	<b>4.5</b>	<b>3 283</b>	<b>5 344</b>	<b>17 735</b>
<b>Total Revenus des Placements</b>		<b>10 545</b>	<b>12 441</b>	<b>56 810</b>
<b>CH1 Charges de gestion des placements</b>	<b>4.9</b>	<b>(3 151)</b>	<b>(3 098)</b>	<b>(12 885)</b>
<b>Revenus Nets des Placements</b>		<b>7 394</b>	<b>9 343</b>	<b>43 925</b>
<b>CH2 Autres charges</b>	<b>4.10</b>	<b>(491)</b>	<b>(491)</b>	<b>(1 629)</b>
<b>Résultat d'Exploitation</b>		<b>6 903</b>	<b>8 852</b>	<b>42 296</b>
<b>PR4 Régularisation du résultat d'exploitation</b>		<b>(450)</b>	<b>(204)</b>	<b>4 164</b>
<b>Sommes distribuables de la Période</b>		<b>6 453</b>	<b>8 648</b>	<b>46 460</b>
<b>PR4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</b>		<b>450</b>	<b>204</b>	<b>(4 164)</b>
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		15 877	(15 604)	(77 099)
Frais de négociation de titres		(369)	-	(1 167)
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		(15 158)	-	78 041
<b>Résultat Net de la Période</b>		<b>7 253</b>	<b>(6 752)</b>	<b>42 071</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET  
POUR LA PERIODE DU 01-01-2021 AU 31-03-2021  
(Exprimé en Dinar Tunisien)**

<b>En TND</b>	<b>Période du 01/01/2021 au 31/03/2021</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/03/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>
<b>AN1 - <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u></b>	<b><u>7 253</u></b>	<b><u>(6 752)</u></b>	<b><u>42 071</u></b>
AN1a - Résultat d'exploitation	6 903	8 852	42 296
AN1b - Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	15 877	(15 604)	(77 099)
AN1c - Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	(15 158)	-	78 041
AN1d - Frais de négociation de titres	(369)	-	(1 167)
<b>AN2 - <u>Distribution de dividendes</u></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b><u>(41 690)</u></b>
<b>AN3 - <u>Transactions sur le capital</u></b>	<b><u>(166 346)</u></b>	<b><u>(121 301)</u></b>	<b><u>37 273</u></b>
<b>AN3a <u>Souscriptions</u></b>	<b>175 997</b>	<b>-</b>	<b>770 176</b>
CSS Capital	169 458	-	745 294
RSNDS Régularisation des sommes non distribuables	(1 316)	-	174
RSD Régularisation des sommes distribuables	7 855	-	24 708
<b>AN3b <u>Rachats</u></b>	<b>(342 343)</b>	<b>(121 301)</b>	<b>(732 903)</b>
CSR Capital	(329 746)	(116 222)	(704 456)
RSNDR Régularisation des sommes non distribuables	2 331	119	(2 911)
RSD Régularisation des sommes distribuables	(14 928)	(5 198)	(25 536)
<b><u>Variation de l'actif net</u></b>	<b><u>(159 093)</u></b>	<b><u>(128 053)</u></b>	<b><u>37 654</u></b>
<b>AN4 - <u>Actif net</u></b>			
AN4a Début de période	1 171 155	1 133 501	1 133 501
AN4b Fin de période	1 012 062	1 005 448	1 171 155
<b>AN5 - <u>Nombre d'actions</u></b>			
AN5a Début de période	63 648	61 343	61 343
AN5b Fin de période	54 577	54 783	63 648
<b><u>Valeur liquidative</u></b>	<b><u>18,544</u></b>	<b><u>18,353</u></b>	<b><u>18,400</u></b>
<b>AN6 - <u>Taux de rendement annualisé (%)</u></b>	<b><u>3,17%</u></b>	<b><u>(2,71%)</u></b>	<b><u>3,70%</u></b>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### 1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV SECURITY est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 13 juillet 1998, et a reçu l'agrément du ministre des finances en date du 4 octobre 1997.

La SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 16 juillet 1999 sous le n°99.363.

La gestion de la SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « COFIB CAPITAL FINANCES». Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la banque « ATB ».

### 2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

### 3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 3.2 Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 mars 2021 ou à la date antérieure la plus récente pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 31 mars 2021 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV SECURITY figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

La société SICAV SECURITY ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### **3.3 Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

##### 4.1 Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 31 mars 2021 un montant de 205.393 DT se détaillant comme suit :

Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% de l'Actif Net
<b>Actions</b>		<b>46 182</b>	<b>150 928</b>	<b>14,91%</b>
DELICE HOLDING	900	9 990	13 060	1,29%
ADWYA	4 000	18 446	20 656	2,04%
SFBT	5 000	8 186	102 690	10,15%
UIB	850	9 560	14 522	1,43%
<b>Titres OPCVM</b>		<b>52 126</b>	<b>54 465</b>	<b>5,38%</b>
CAP OBLIG SICAV	502	52 126	54 465	5,38%
<b>Total</b>		<b>98 308</b>	<b>205 393</b>	<b>20,29%</b>

Le détail des mouvements intervenus au niveau des actions et valeurs assimilées au cours du premier trimestre 2021 est le suivant :

Désignation du titre	Coût d'acquisition au 01/01/2021	Acquisition	Cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31/03/2021
<b>Actions et Droits</b>	<b>168 385</b>	<b>-</b>	<b>107 045</b>	<b>122 203</b>	<b>(15 158)</b>	<b>46 182</b>
Délice Holding	9 990	-	-	-	-	9 990
SFBT	8 186	-	-	-	-	8 186
UIB	9 560	-	-	-	-	9 560
ADWYA	140 649	-	107 045	122 203	(15 158)	18 446
<b>Titres OPCVM</b>	<b>52 126</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>52 126</b>
<b>Total</b>	<b>220 511</b>	<b>-</b>	<b>107 045</b>	<b>122 203</b>	<b>(15 158)</b>	<b>98 308</b>

## 4.2 Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 31 mars 2021 un montant de 396.506 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2021	% de l'Actif Net
<b>Emprunts d'Etat</b>		<b>50 000</b>	<b>51 983</b>	<b>5,14%</b>
EMP NAT 2014 Cat C/3	1 000	50 000	51 983	5,14%
<b>Emprunts des sociétés</b>		<b>330 400</b>	<b>344 523</b>	<b>34,04%</b>
Attijari Leasing 2019/1	250	56 000	59 983	5,93%
ABC Tunisie 2020/1	750	75 000	80 117	7,92%
BTE 2016	550	11 000	11 118	1,10%
CIL 2017/2	250	10 000	10 029	0,99%
HL Sub 2018/1	200	12 000	12 704	1,26%
HL 2016/2	250	5 000	5 104	0,50%
HL 2017/3	550	22 000	22 251	2,20%
HL 2018/2	200	12 000	12 103	1,20%
HL 2020/2	500	50 000	51 610	5,10%
TL Sub 2018	665	39 900	40 586	4,01%
TL 2017/1	250	10 000	10 493	1,04%
UIB 2009/1	500	22 500	23 243	2,30%
UIB 2011/1	500	5 000	5 182	0,51%
<b>Total</b>		<b>380 400</b>	<b>396 506</b>	<b>39,18%</b>

Le détail des mouvements intervenus au niveau des obligations et valeurs assimilées au cours du premier trimestre 2021 est le suivant :

Désignation	Coût d'acquisition au 01/01/2021	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / Remboursés	Plus ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 31/03/2021
<b>Emprunts d'Etat</b>	<b>50 000</b>	-	-	-	-	<b>50 000</b>
EMP NAT 2014 Cat C/3	50 000	-	-	-	-	50 000
<b>Emprunts de sociétés</b>	<b>374 700</b>	-	<b>44 300</b>	<b>44 300</b>	-	<b>330 400</b>
Attijari Leasing 2019/1	56 000	-	-	-	-	56 000
ABC Tunisie 2020/1	75 000	-	-	-	-	75 000
BTE 2016	22 000	-	11 000	11 000	-	11 000
CIL 2017/2	15 000	-	5 000	5 000	-	10 000
HL Sub 2018/1	12 000	-	-	-	-	12 000
HL 2016/2	5 000	-	-	-	-	5 000
HL 2017/3	33 000	-	11 000	11 000	-	22 000
HL 2018/2	16 000	-	4 000	4 000	-	12 000
HL 2020/2	50 000	-	-	-	-	50 000
TL Sub 2018	53 200	-	13 300	13 300	-	39 900
TL 2017/1	10 000	-	-	-	-	10 000
UIB 2009/1	22 500	-	-	-	-	22 500
UIB 2011/1	5 000	-	-	-	-	5 000
<b>Total</b>	<b>424 700</b>	-	<b>44 300</b>	<b>44 300</b>	-	<b>380 400</b>

#### 4.3 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 7.262 DT pour la période allant du 01 janvier 2021 au 31 mars 2021 et s'analysent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Période du 01/01/2021 au 31/03/2021</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/03/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>
Revenus des actions (Dividendes)	-	-	8 363
Revenus des emprunts d'Etat	626	792	2 836
Revenus des emprunts des sociétés	6 636	6 305	27 876
<b>Total</b>	<b>7 262</b>	<b>7 097</b>	<b>39 075</b>

#### 4.4 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31 mars 2021 à 221.672 DT et s'analysent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Nombre</b>	<b>Coût d'acquisition</b>	<b>Valeur au 31/03/2021</b>	<b>% de l'Actif Net</b>
PLT 03-05-2021 ATB 3 mois à 6,8%	110	110 000	111 017	10,97%
PLT 24-05-2021 ATB 3 mois à 6,8%	110	110 000	110 655	10,93%
<b>Total</b>		<b>220 000</b>	<b>221 672</b>	<b>21,90%</b>

#### 4.5 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 3.283 DT pour la période allant du 01 janvier 2021 au 31 mars 2021 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du premier trimestre 2021 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Période du 01/01/2021 au 31/03/2021</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/03/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>
Revenus des placements à terme	3 283	5 344	17 735
<b>Total</b>	<b>3 283</b>	<b>5 344</b>	<b>17 735</b>

#### 4.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par SICAV SECURITY au gestionnaire COFIB CAPITAL FINANCES. Elle s'élève à 1.022 DT au 31 mars 2021 contre 1.278 DT au 31 décembre 2020.

#### 4.7 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL ainsi que la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

<b>Désignation</b>	<b>Valeur au 31/03/2021</b>	<b>Valeur au 31/03/2020</b>	<b>Valeur au 31/12/2020</b>
TCL à payer	12	10	22
Retenue à la Source	171	172	172
Redevance CMF	86	86	107
<b>Total</b>	<b>269</b>	<b>268</b>	<b>301</b>

#### 4.8 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 janvier 2021 au 31 mars 2021 s'élève à 159.093 DT et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
Variation de la part Capital	(158 923)
Variation de la part Revenu	(170)
<b>Variation de l'Actif Net</b>	<b>(159 093)</b>

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2021 se détaillent ainsi :

	<b>Capital au 31/12/2020</b>	<b>Souscriptions réalisées</b>	<b>Rachats effectués</b>	<b>Capital au 31/03/2021</b>
Montant	1 124 680	169 458	(329 746)	964 392 (*)
Nombre de titres	63 648	9 590	18 661	54 577
Nombre d'actionnaires	42	4	9	37

(\*) Il s'agit de la valeur du capital évaluée sur la base de la part capital au 01/01/2021. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2021 au 31/03/2021).



Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>31/03/2021</b>
Capital sur la base part de capital de début de période	964 392
Variation des +/- values potentielles sur titres	15 877
+/- values réalisées sur cession de titres	(15 158)
Frais de négociation de titres	(369)
Réglés des sommes non distribuables de la période	1 015
<b>Capital au 31.03.2021</b>	<b>965 757</b>

#### 4.9 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>Période du 01/01/2021 au 31/03/2021</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/03/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>
Rémunération du Gestionnaire	3 151	3 098	12 885
<b>Total</b>	<b>3 151</b>	<b>3 098</b>	<b>12 885</b>

La convention de gestion, conclue entre SICAV SECURITY et COFIB CAPITAL FINANCES, prévoit la facturation d'une commission de gestion de 1% HT calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du premier trimestre 2021 s'élève à 3.151 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire « COFIB CAPITAL FINANCES ».

#### 4.10 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL, ainsi que les autres impôts et taxes.

<b>Désignation</b>	<b>Période du 01/01/2021 au 31/03/2021</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/03/2020</b>	<b>Période du 01/01/2020 au 31/12/2020</b>
Redevance CMF	265	260	1 083
TCL	26	31	296
Autres impôts et taxes	200	200	250
<b>Total</b>	<b>491</b>	<b>491</b>	<b>1 629</b>